Le Parc naturel régional du Marais poitevin

Biodiversité
Agri durable

Résultats des pêches électriques

2012

Observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin

agence de l'eau Loire-Bretagne

Etablissement public du Marais poitevin

REGION Poitou Charentes la démocratie participative

Région PAYS DE LA LOIRE

Parc naturel régional du Marais poitevin

pnr.parc-marais-poitevin.fr

FEDERATION DES DEUX-SEVRES POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
33 rue du Galuchet - BP 88301
79043 NIORT Cedex 9
☎ 05-49-09-23-33 - 🖷 05-49-73-24-17
e-mail : peche79@club-internet.fr
Site internet : www.peche-en-deux-sevres.com

Retour des données brutes suite à la réalisation de pêches électriques dans le cadre du Réseau Anguille Marais Poitevin et du Monitoring Anguille

Responsable des opérations :
BORDES Christophe
Chargé de mission

Pêches réalisées les 29 mai et 10 juillet 2012

Ensemble, développons un territoire exceptionnel

Conformément au cahier des clauses particulières, nous vous transmettons les données brutes accompagnées des fiches de terrain regroupant les données stations. Une carte de localisation des stations vient compléter les données.

Les fiches de description des stations reprennent les informations récoltées sur le terrain lors de la pêche ainsi que les différentes caractéristiques du site prospecté. Les fiches « poissons » sont elles de trois types :

- Une fiche reprenant les données par individu (toutes espèces sauf anguille) avec à chaque fois le nom de l'espèce, la longueur et la masse individuelle (une fiche par passage).
- Une fiche intitulée « lot L » reprenant les données dans le cas de la formation d'un lot uniforme d'une même espèce. Cette fiche reprend donc le nom de l'espèce, la mesure des 30 individus du lot, l'effectif total du lot et son poids total.
- La dernière fiche est elle consacrée exclusivement aux anguilles reprenant la longueur, la masse individuelle, le diamètre oculaire (horizontal et vertical), la longueur de la pectorale, et le code pathologique.

Les stations prospectées sont :

- Le Fossé de Cram commune de Sazais;
- Le Chambon commune d'Azay le Brulé ;
- La Sèvre Niortaise commune de Chauray.

Fossé de Cran

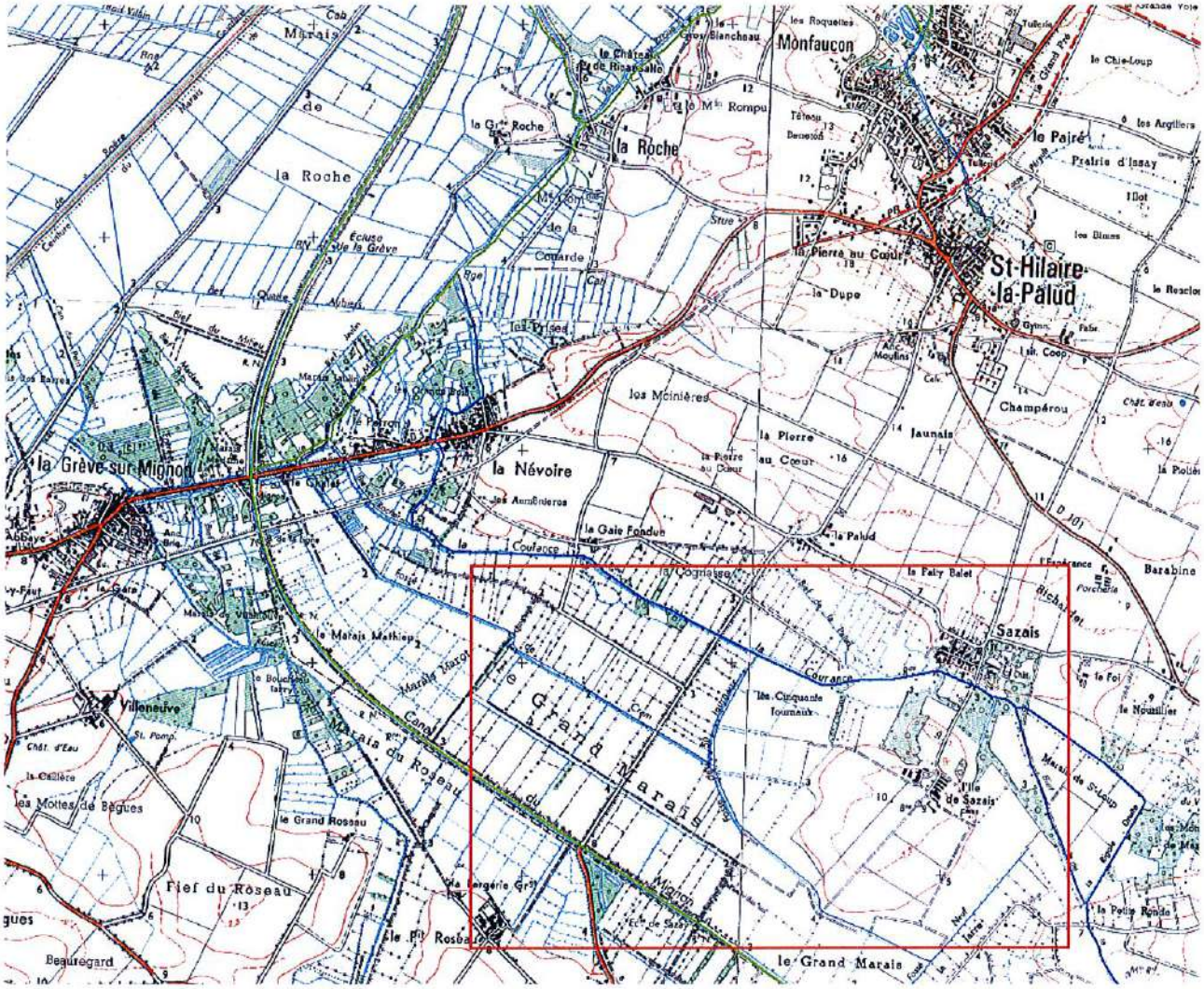

Zone pêchée

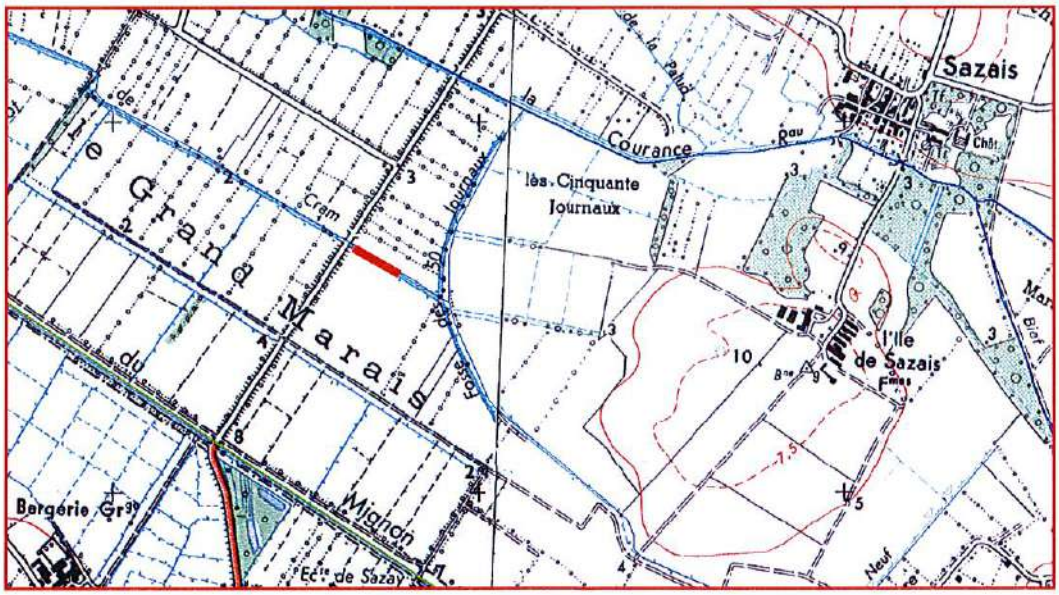

Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Fossé de cran	79	St-Hilaire la Palud	/
Coordonnées X, Y (Lambert II) amont	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X : 363 658 ; Y : 2 142 663	2ème catégorie	Fossé amont du pont	Conche 50m en aval

Caractéristiques du site prospecté

Largeur moyenne	Longueur station	Hauteur d'eau moyenne	Hauteur de vase
4.8 m	50 m	0.75 m	0 à 20 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
17.3°C	70.8 %	1.255 mS	nul	moyenne

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (type, fréquence)
RD	90 %	Haie	Frêne	Souche, moyenne
RG	90 %	Haie	Frêne	Souche, moyenne

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0 %	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0 %	/	/

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	29 mai	9h30	~~évacuation~~	~~intermédiaire~~	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Héron (DREAM)	/	1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Totale des berges	En bateau	2	4 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 54136 Heure : 9h50	Compteur : 60556 Heure : 10h30	250 V	9 A
2	Compteur : 60556 Heure : 11h15	Compteur : 62626 Heure : 11h50	250 V	9 A

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

X	1er Passage
	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau :	Fossé de Cran
Station :	

Page n° /

Date 29/05/20121

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	BRO	88	6	
2	PER	100	8	
3	PER	86	4	
4	PER	82	47	
5	PER	79	4	
6	PER	90	6	
7	PCH	172	94	
8	PCH	182	94	
9	PCH	158	76	
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

	1er Passage
X	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau : Fossé de Cran

Station :

Page n° /

Date 29/05/20121

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	BRO	80	4	
2	EPT	31	2	
3	EPT	33	2	
4	EPT	33	2	
5	PER	95	10	
6	PER	120	24	
7	PER	96	10	
8	PER	80	8	
9	PCC	202	138	
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

Espèce	L_T	M	Observations

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

X	1er Passage
	2ème Passage

Cours d'eau :	Fossé de Cran
Station	

Date : 29/05/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	300	54				PBC1	
2	Anguille	275	34				OOC0	
3	Anguille	463	198	4.77	5.28	23.88	ERC1	
4	Anguille	282	38				OOC0	
5	Anguille							
6	Anguille							
7	Anguille							
8	Anguille							
9	Anguille							
10	Anguille							
11	Anguille							
12	Anguille							
13	Anguille							
14	Anguille							
15	Anguille							
16	Anguille							
17	Anguille							
18	Anguille							
19	Anguille							
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

	1er Passage
X	2ème Passage

Cours d'eau :	Fossé de Cran
Station	

Date : 29/05/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	329	72				PBC3	
2	Anguille							
3	Anguille							
4	Anguille							
5	Anguille							
6	Anguille							
7	Anguille							
8	Anguille							
9	Anguille							
10	Anguille							
11	Anguille							
12	Anguille							
13	Anguille							
14	Anguille							
15	Anguille							
16	Anguille							
17	Anguille							
18	Anguille							
19	Anguille							
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Lots L

x	1er Passage
	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau	Fossé de cran
Station	

Page n°

Date 29/05/2012

Espèce	GAR	
Effectif total	18	
Poids total	164g	
Longueurs	1	125
	2	94
	3	100
	4	115
	5	92
	6	105
	7	103
	8	96
	9	86
	10	83
	11	70
	12	71
	13	66
	14	71
	15	72
	16	103
	17	69
	18	80
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	PCC	
Effectif total	5	
Poids total	98g	
Longueurs	1	100
	2	95
	3	85
	4	80
	5	80
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	PCC	
Effectif total	19	
Poids total	134g	
Longueurs	1	75
	2	80
	3	70
	4	65
	5	80
	6	70
	7	70
	8	75
	9	65
	10	55
	11	70
	12	60
	13	75
	14	60
	15	62
	16	75
	17	58
	18	60
	19	64
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	PCC	
Effectif total	100	
Poids total	178g	
Longueurs	1	50
	2	50
	3	51
	4	40
	5	45
	6	45
	7	55
	8	36
	9	50
	10	40
	11	55
	12	60
	13	47
	14	58
	15	42
	16	50
	17	50
	18	53
	19	45
	20	48
	21	55
	22	45
	23	50
	24	58
	25	40
	26	35
	27	45
	28	60
	29	27
	30	57
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Lots L

	1er Passage
X	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau	Fossé de cran
Station	

Page n°

Date 29/05/2012

Espèce	GAR	
Effectif total	10	
Poids total	96g	
Longueurs	1	122
	2	107
	3	120
	4	110
	5	70
	6	72
	7	92
	8	102
	9	85
	10	73
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	PCC	
Effectif total	4	
Poids total	84g	
Longueurs	1	90
	2	85
	3	85
	4	75
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	PCC	
Effectif total	18	
Poids total	134g	
Longueurs	1	77
	2	70
	3	78
	4	60
	5	69
	6	65
	7	70
	8	60
	9	69
	10	61
	11	62
	12	73
	13	58
	14	66
	15	60
	16	61
	17	68
	18	59
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	PCC	
Effectif total	62	
Poids total	148g	
Longueurs	1	49
	2	55
	3	48
	4	50
	5	51
	6	53
	7	66
	8	45
	9	45
	10	41
	11	54
	12	46
	13	45
	14	50
	15	50
	16	49
	17	46
	18	50
	19	56
	20	40
	21	66
	22	40
	23	40
	24	42
	25	40
	26	47
	27	49
	28	50
	29	60
	30	38
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Le Chambon au pont Romain

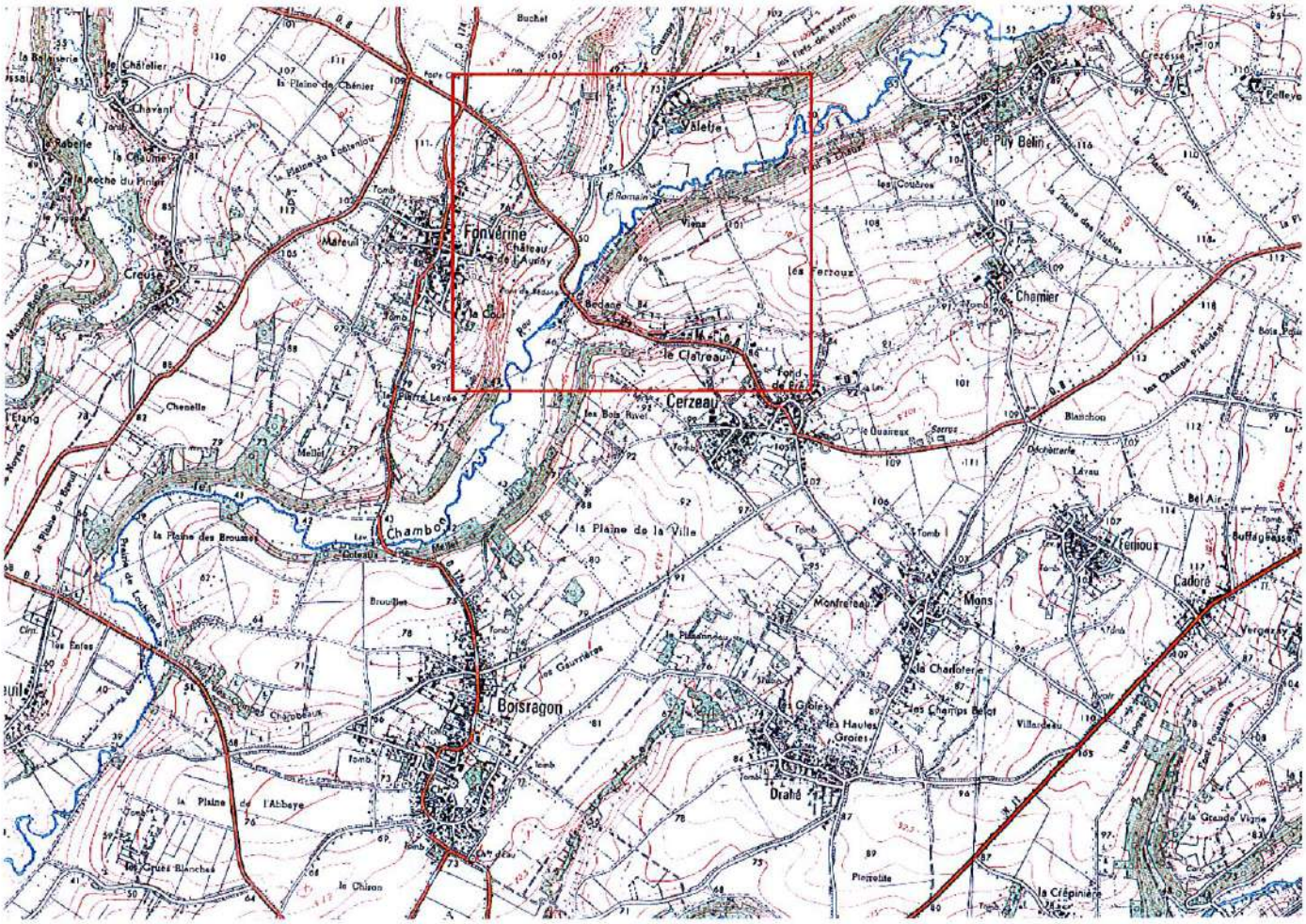

Zone pêchée

Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Le Chambon au pont romain	79	Azay-le-Brulé	SMC haut val de Sèvre
Coordonnées X, Y (Lambert II) amont	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X : 397 654 ; Y : 2 159 861	2ème catégorie	50m aval pont romain	Grande fosse

Caractéristiques du site prospecté

Largeur moyenne	Longueur station	Hauteur d'eau moyenne	Hauteur de vase
6.9 m	80 m	0.33 m	0 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
15.2°C	86.2 %	577.5 µS	moyen	nule

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (type, fréquence)
RD	100%	Boisement	divers	Sous berges, souches (moyen)
RG	80%	Boisement	divers	Sous berge, Souches (moyen)

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0 %	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0 %	/	/

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	10 juin	9h00	~~évacuation~~	intermédiaire	~~Rétention estivale~~

Appareil	Courant	Nb anodes
Héron (DREAM)	/	1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Totale	A pieds	2	4 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 113245 Heure : 9h18	Compteur : 122319 Heure : 10h20	250 V	9 A
2	Compteur : 122319 Heure : 10h50	Compteur : 131009 Heure : 11h40	250 V	9 A

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

X	1er Passage
	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau :	Le Chambon
Station :	

Page n° /

Date 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	TRF	350	450	
2	GAR	217	124	
3	GAR	176	74	
4	GAR	130	16	
5	GAR	149	34	
6	GAR	110	8	
7	GAR	100	14	
8	GAR	84	8	
9	GAR	95	6	
10	CHE	77	4	
11	GOU	149	30	
12	GOU	149	42	
13	GOU	124	20	
14	GOU	110	10	
15	GOU	155	38	
16	GOU	144	32	
17	GOU	133	28	
18	GOU	142	30	
19	GOU	149	30	
20	GOU	126	22	
21	GOU	118	16	
22	GOU	114	10	
23	GOU	111	12	
24	GOU	101	8	
25	GOU	141	28	

Espèce	L_T	M	Observations
TRF	76	4	
TRF	87	8	
TRF	85	8	

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

	1er Passage
x	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau : Le Chambon

Station :

Page n° /

Date 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	GAR	115	12	
2	GAR	114	16	
3	GAR	85	16	
4	GAR	83	10	
5	GOU	136	22	
6	GOU	136	26	
7	GOU	118	14	
8	TRF	83	9	
9	TRF	93	10	
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Lots L

x	1er Passage
	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau	Le Chambon
Station	

Page n°

Date 10/07/2012

Espèce	VAI	
Effectif total	58	
Poids total	142g	
Longueurs	1	70
	2	61
	3	55
	4	79
	5	35
	6	61
	7	80
	8	71
	9	75
	10	65
	11	60
	12	75
	13	55
	14	62
	15	65
	16	62
	17	63
	18	55
	19	62
	20	50
	21	63
	22	64
	23	61
	24	72
	25	56
	26	57
	27	60
	28	62
	29	67
	30	60
Observations		

Espèce	LOF	
Effectif total	46	
Poids total	112g	
Longueurs	1	90
	2	74
	3	65
	4	67
	5	65
	6	60
	7	55
	8	61
	9	77
	10	50
	11	60
	12	87
	13	55
	14	64
	15	62
	16	62
	17	75
	18	74
	19	58
	20	79
	21	80
	22	74
	23	67
	24	64
	25	72
	26	60
	27	65
	28	80
	29	72
	30	70
Observations		

Espèce	GOU	
Effectif total	8	
Poids total	10g	
Longueurs	1	44
	2	60
	3	66
	4	52
	5	45
	6	54
	7	46
	8	55
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Lots L

	1er Passage
X	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau	Le Chambon
Station	

Page n°

Date 10/07/2012

Espèce	VAI	
Effectif total	67	
Poids total	114g	
Longueurs	1	50
	2	62
	3	60
	4	55
	5	58
	6	54
	7	55
	8	50
	9	45
	10	53
	11	50
	12	60
	13	54
	14	62
	15	62
	16	55
	17	61
	18	53
	19	57
	20	60
	21	56
	22	50
	23	58
	24	51
	25	63
	26	44
	27	63
	28	55
	29	61
	30	61
Observations		

Espèce	LOF	
Effectif total	41	
Poids total	86g	
Longueurs	1	58
	2	66
	3	51
	4	56
	5	64
	6	62
	7	56
	8	75
	9	60
	10	61
	11	68
	12	67
	13	56
	14	69
	15	60
	16	55
	17	69
	18	60
	19	62
	20	74
	21	73
	22	22
	23	67
	24	58
	25	58
	26	62
	27	65
	28	71
	29	82
	30	70
Observations		

Espèce	GOU	
Effectif total	16	
Poids total	34g	
Longueurs	1	65
	2	53
	3	56
	4	54
	5	69
	6	61
	7	57
	8	70
	9	52
	10	67
	11	69
	12	60
	13	71
	14	56
	15	60
	16	35
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

X	1er Passage
	2ème Passage

Cours d'eau :	Le Chambon au pont romain
Station	

Date : 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	297	34	/	/	/	OOC0	
2	Anguille	622	444	6.70	6.70	28.30	OOC0	
3	Anguille	299	42				OOC0	
4	Anguille	471	206	4.60	4.90	21.50	OOC0	
5	Anguille	398	100	4.90	4.90	17.50	OOC0	
6	Anguille	277	42				OOC0	
7	Anguille	274	32				OOC0	
8	Anguille	423	104	3.90	4.30	15.50	OOC0	
9	Anguille	272	32				OOC0	
10	Anguille	277	22				OOC0	
11	Anguille	271	34				OOC0	
12	Anguille	223	18				OOC0	
13	Anguille	348	66	3.30	3.30	13.40	OOC0	
14	Anguille	213	14				OOC0	
15	Anguille	257	26				OOC0	
16	Anguille	406	108	4.20	4.20	15.30	ERC1	
17	Anguille	233	16				OOC0	
18	Anguille	342	68	3.50	3.30	12.90	OOC0	
19	Anguille	294	40				ERC1	
20	Anguille	326	52	3.10	3.10	12.90	OOC0	
21	Anguille	284	38				OOC0	
22	Anguille	328	58	3.40	3.40	12.40	OOC0	
23	Anguille	331	68	3.30	3.30	13.50	OOC0	
24	Anguille	304	38				OOC0	
25	Anguille	240	20				OOC0	
26	Anguille	250	24				OOC0	
27	Anguille	383	70	3.20	3.40	12.00	OOC0	Mesures réalisées au 1/10 ème de millimètre suite à panne matérielle.
28	Anguille	468	176	4.80	5.00	19.40	OOC0	
29	Anguille							
30	Anguille							

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

	1er Passage
X	2ème Passage

Cours d'eau :	Le Chambon au pont romain
Station	

Date : 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	252	22					
2	Anguille	289	40					
3	Anguille	418	120	4.90	4.90	17.10		
4	Anguille	315	48	3.10	3.10	13.60		
5	Anguille	370	76	3.20	3.70	14.40		
6	Anguille	245	24					
7	Anguille	274	36					
8	Anguille	200	12					
9	Anguille	246	22					
10	Anguille	277	30					
11	Anguille	230	22					
12	Anguille	265	30					
13	Anguille	269	28					
14	Anguille	374	80	3.80	3.80	16.30		
15	Anguille	335	58	3.50	3.50	16.70		
16	Anguille	247	26					
17	Anguille	639	510	6.45	6.45	27.20		
18	Anguille							
19	Anguille							
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							Mesures réalisées au 1/10 ème de millimètre suite à panne matérielle.
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							

La Sèvre Niortaise à Chauray

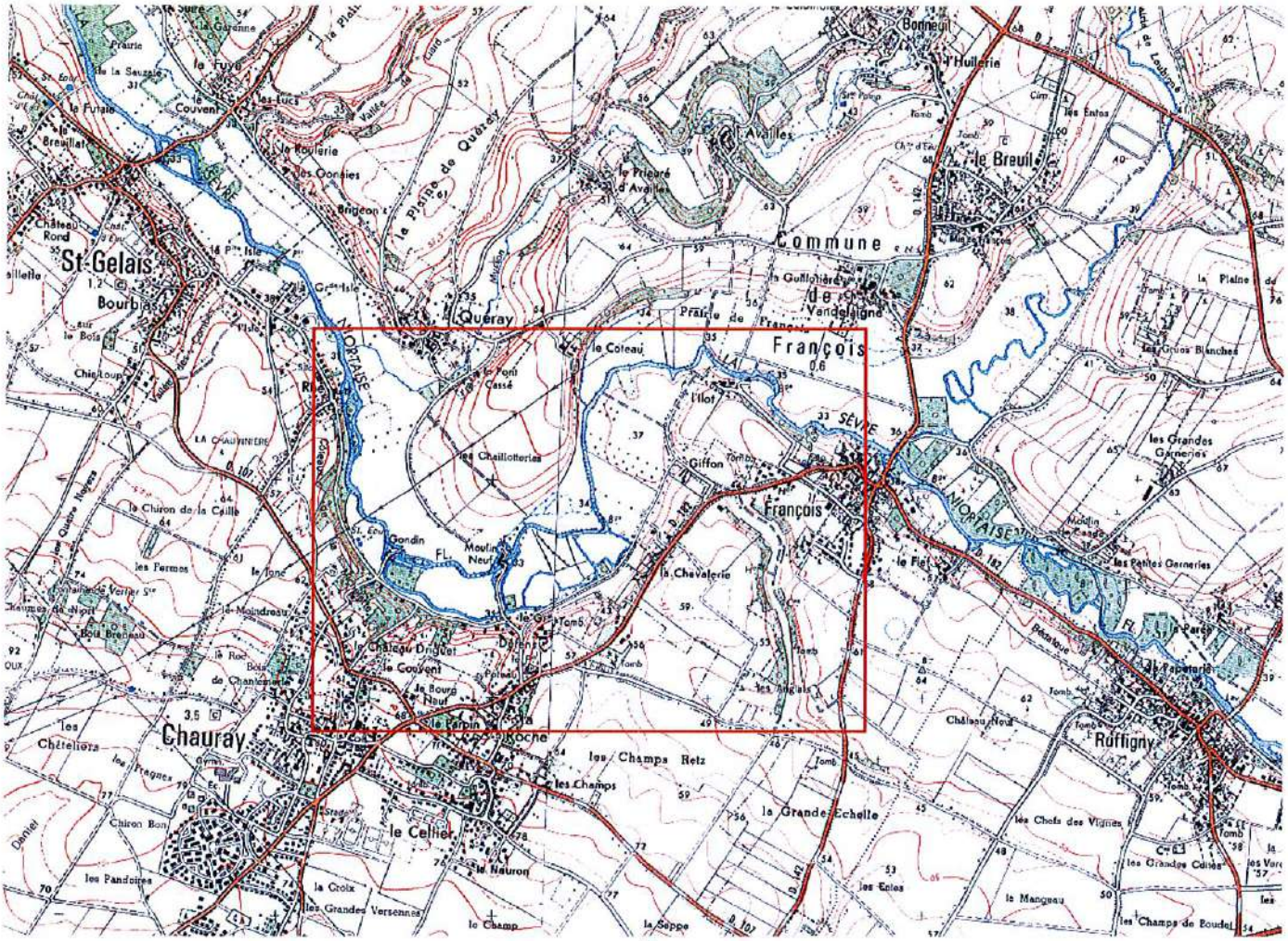

Zone pêchée

Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
La Sèvre Niortaise	79	Chauray	/
Coordonnées X, Y (Lambert II) amont	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X :392 626; Y : 2 155 701	2ème catégorie	Seuil de pierre	Méandre 90°

Caractéristiques du site prospecté

Largeur moyenne	Longueur station	Hauteur d'eau moyenne	Hauteur de vase
7.4m	90m	0.45m	0 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
18.6°C	89.8 %	1.022mS	moyen	faible

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (type, fréquence)
RD	100%	Boisement	divers	Sous berges, souches (faible)
RG	100%	Boisement	divers	Souches (faible)

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0 %	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0 %	/	/

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	10 juin	14h00	~~évacuation~~	intermédiaire	~~Rétention estivale~~

Appareil	Courant	Nb anodes
Héron (DREAM)	/	1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
Totale	A pieds	2	4 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 131009 Heure : 9h18	Compteur : 140654 Heure : 10h20	250 V	9 A
2	Compteur : 140654 Heure : 10h50	Compteur : 145018 Heure : 11h40	250 V	9 A

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

X	1er Passage
	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau :	La Sevre niortaise
Station :	Pont romain

Page n° /

Date 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	CHE	483	1144	
2	CHE	442	810	
3	CHE	434	750	
4	CHE	291	262	
5	CHE	249	168	
6	CHE	245	182	
7	CHE	280	242	
8	CHE	224	106	
9	CHE	209	112	
10	CHE	205	100	
11	CHE	228	126	
12	CHE	205	98	
13	PER	240	182	
14	PER	203	108	
15	PER	196	94	
16	PER	186	86	
17	PER	122	22	
18	PER	209	120	
19	PER	107	20	
20	GRE	67	8	
21	GRE	93	12	
22	GAR	190	74	
23	GAR	250	202	
24	GAR	225	130	
25	GAR	273	298	

Espèce	L_T	M	Observations
GAR	277	260	
GAR	250	158	
GAR	235	170	
GAR	243	216	
GAR	201	60	
GAR	222	146	
GAR	237	154	
LPP	189	10	
LPP	196	12	
LPP	130	6	
LOF	34	1	
LOF	38	1	
LOF	35	1	
OCL	72	6	
OCL	70	6	
EPT	37	1	

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

	1er Passage
X	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau :	La Sevre niortaise
Station :	Pont romain

Page n° /

Date 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	CHE	330	410	
2	CHE	205	82	
3	PER	233	150	
4	PER	250	106	
5	PER	139	32	
6	PER	145	34	
7	PER	122	22	
8	PER	122	16	
9	PER	105	10	
10	GAR	196	94	
11	GAR	168	50	
12	GAR	223	123	
13	GAR	166	54	
14	LOF	37	1	
15	LPP	164	10	
16	LPP	162	10	
17	LPP	152	6	
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

Espèce	L_T	M	Observations

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Lots L

X	1er Passage
	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau	La Sèvre Niortaise
Station	

Page n°

Date 10/07/2012

Espèce	VAI	
Effectif total	133	
Poids total	286g	
Longueurs	1	55
	2	56
	3	53
	4	72
	5	72
	6	57
	7	53
	8	72
	9	60
	10	65
	11	76
	12	52
	13	56
	14	56
	15	56
	16	57
	17	55
	18	62
	19	53
	20	54
	21	69
	22	55
	23	54
	24	68
	25	58
	26	57
	27	57
	28	52
	29	60
	30	54
Observations		

Espèce	GAR	
Effectif total	17	
Poids total	1164g	
Longueurs	1	181
	2	188
	3	185
	4	183
	5	195
	6	202
	7	190
	8	208
	9	161
	10	176
	11	164
	12	164
	13	182
	14	183
	15	172
	16	165
	17	146
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	GAR	
Effectif total	7	
Poids total	152g	
Longueurs	1	135
	2	125
	3	130
	4	123
	5	119
	6	128
	7	109
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce	CHA	
Effectif total	19	
Poids total	28g	
Longueurs	1	49
	2	62
	3	41
	4	57
	5	75
	6	46
	7	38
	8	48
	9	47
	10	55
	11	48
	12	31
	13	46
	14	45
	15	31
	16	33
	17	28
	18	30
	19	30
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Lots L

	1er Passage
X	2ème Passage
	3ème Passage

Cours d'eau	La Sèvre Niortaise
Station	

Page n°

Date 10/07/2012

Espèce	VAI	
Effectif total	117	
Poids total	214g	
Longueurs	1	60
	2	64
	3	66
	4	51
	5	51
	6	56
	7	57
	8	56
	9	65
	10	64
	11	60
	12	56
	13	55
	14	56
	15	54
	16	62
	17	52
	18	55
	19	55
	20	65
	21	58
	22	46
	23	54
	24	49
	25	53
	26	60
	27	60
	28	55
	29	56
	30	52
Observations		

Espèce	CHA	
Effectif total	11	
Poids total	16g	
Longueurs	1	50
	2	55
	3	75
	4	35
	5	40
	6	34
	7	39
	8	30
	9	40
	10	29
	11	30
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

Espèce		
Effectif total		
Poids total		
Longueurs	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
	12	
	13	
	14	
	15	
	16	
	17	
	18	
	19	
	20	
	21	
	22	
	23	
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	
Observations		

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

X	1er Passage
	2ème Passage

Cours d'eau :	Sèvre Niortaise
Station	

Date : 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	297	34	/	/	/	OOC0	
2	Anguille	323	50	3.9	3.9	11.2	OOC0	
3	Anguille	361	66	3.30	3.30	11.30	OOC0	
4	Anguille	443	164	4.00	4.30	11.80	OOC0	
5	Anguille	398	114	4.00	4.00	16.10	OOC0	
6	Anguille	267	24	/	/	/	OOC0	
7	Anguille	550	324	4.15	4.15	14	OOC0	
8	Anguille	555	172	4.1	6.2	24.3	OOC0	
9	Anguille	396	80	3.8	4.1	14	OOC0	
10	Anguille	263	26	/	/	/	OOC0	
11	Anguille	286	40	/	/	/	OOC0	
12	Anguille	273	30	/	/	/	OOC0	
13	Anguille	340	52	3.2	3.2	13	ERC1	
14	Anguille	368	76	2.8	3.2	14.9	OOC0	
15	Anguille	415	112	3.9	4.1	18	OOC0	
16	Anguille	464	158	3.9	5.3	20	ERC3	
17	Anguille	356	74	2.8	3.2	14.4	OOC0	
18	Anguille	580	422	4.9	5.8	26.3	HEC1	
19	Anguille	222	14	/	/	/	OOC0	
20	Anguille	225	18	/	/	/	OOC0	
21	Anguille	235	16	/	/	/	OOC0	
22	Anguille	228	20	/	/	/	OOC0	
23	Anguille	182	8	/	/	/	OOC0	
24	Anguille	318	54	2.4	2.8	10	OOC0	
25	Anguille	347	78	2.9	3.3	12.7	OOC0	
26	Anguille	397	108	3.1	3.1	14.9	OOC0	
27	Anguille							Mesures réalisées au 1/10 ème de millimètre suite à panne matérielle.
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 79

Individuels

	1er Passage
X	2ème Passage

Cours d'eau :	Sèvre Niortaise
Station	

Date : 10/07/2012

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	246	22	/	/	/	OOC0	
2	Anguille	265	26	/	/	/	OOC0	
3	Anguille	480	230	5.1	5.8	21.10	OOC0	
4	Anguille	499	250	4.60	5.40	20.70	OOC0	
5	Anguille	556	314	4.30	4.80	21.60	OOC0	
6	Anguille							
7	Anguille							
8	Anguille							
9	Anguille							
10	Anguille							
11	Anguille							
12	Anguille							
13	Anguille							
14	Anguille							
15	Anguille							
16	Anguille							
17	Anguille							
18	Anguille							
19	Anguille							
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							Mesures réalisées au 1/10 ème de millimètre suite à panne matérielle.
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							

Pêches électriques réalisées dans le cadre du Réseau Anguille du Marais Poitevin

Stations : Canal de la Ceinture, Canal de Booth Bourdin, Canal de Champagné, Fossé de la Nette,
Conche du Bois Dieu et Canal du Bief des Nattes

RAPPORT DE SYNTHESE

2012

Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

1) Localisation des stations suivies

Dans le cadre du Monitoring Anguille et de l'évaluation de la population en place au stade « anguille jaune », le Parc Interrégional du Marais Poitevin a poursuivi en 2012 le recueil de données sur l'indicateur « anguille en croissance ».

La Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a ainsi été missionnée par le Parc pour réaliser des pêches électriques sur les six stations suivantes :

Sites de pêche électrique pour le suivi du Réseau Anguille Marais Poitevin (RAMP)

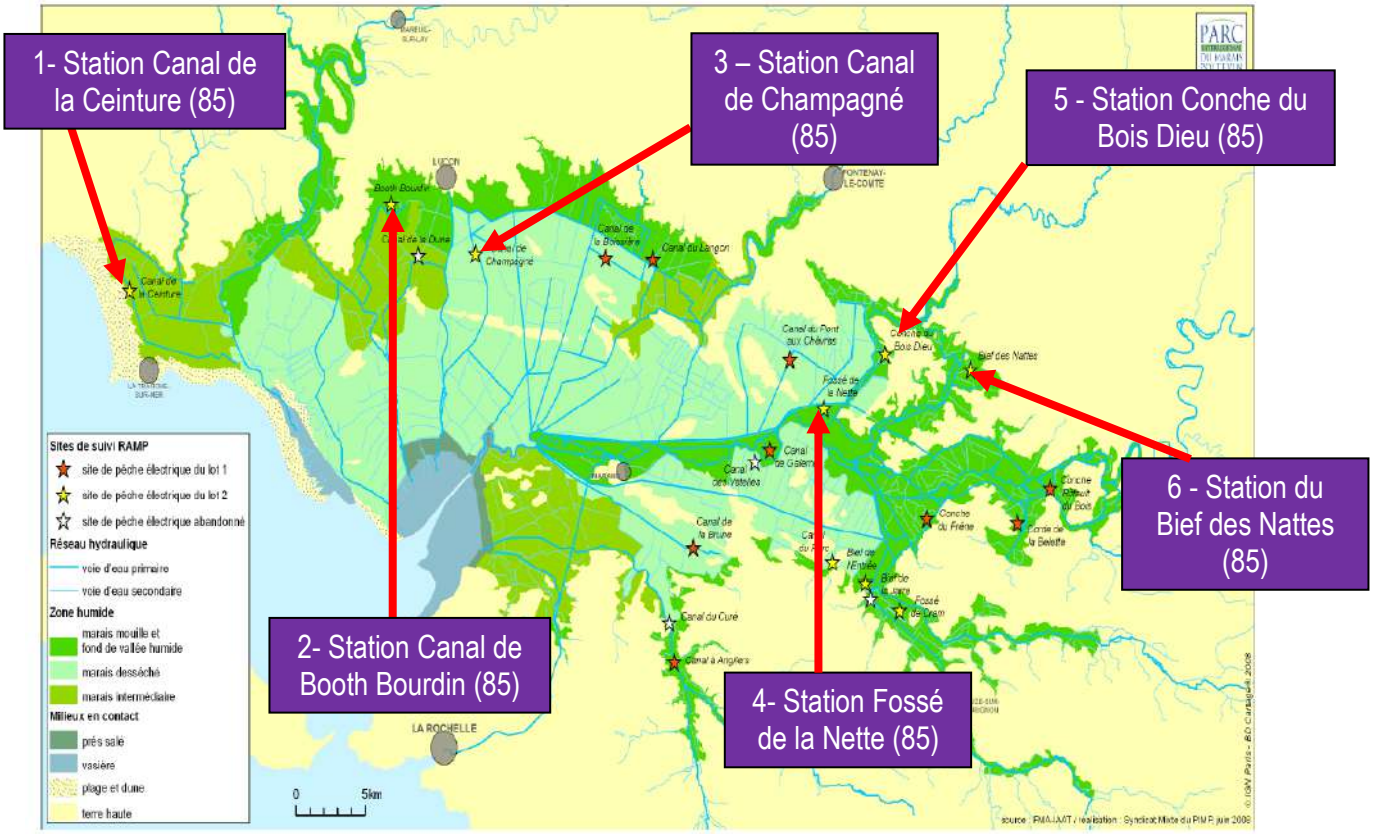

2) La pêche électrique : méthodologie

2-1) Généralités

L'article 5 du Cahier des Clauses Particulières (CCP) relatif à la réalisation de pêches électriques, précise les prescriptions obligatoires à mettre en œuvre dans l'élaboration des inventaires piscicoles afin d'assurer notamment une continuité dans l'exploitation des résultats.

De ce fait, ces pêches électriques ont été réalisées les dates suivantes :

- **Le Lundi 14 Mai 2012** pour le Canal de la Ceinture (matin) et le Canal du Booth Bourdin (après-midi) ;
- **Le Mardi 15 Mai 2012** pour le Canal de Champagné (matin) et le Fossé de la Nette (après-midi) ;
- **Le Mercredi 16 Mai 2012** pour la Conche du Bois Dieu (matin) et le Bief des Nattes (après-midi) ;

Ces dates sont conformes à la période prévisionnelle fixée par le Maître d'Ouvrage. Le principe d'une intervention pendant la première quinzaine de mai a ainsi été retenu afin d'éviter, un fort confinement des milieux avec des caractéristiques peu compatibles avec la pêche électrique (conductivité trop forte, couvertures de lentilles).

2-2) Phase de terrain

Chaque station sera décrite conformément à la fiche fournie par le Maître d'Ouvrage (voir ci-dessous).

ANNEXE 2 : Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Coordonnées X,Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X : Y :			

Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type,nb)	Présence caches (types, fréquence)

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
			évacuation	intermédiaire	rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : Heure	Compteur : Heure :		
2	Compteur : Heure :	Compteur : Heure :		

L'ensemble de ces données nous permet de caractériser chaque station : informations sur la qualité-physicochimique de l'eau (température et taux d'oxygène dissous notamment) ainsi que sur les habitats piscicoles présents (berges, ripisylve, végétaux aquatiques…).

2-3) Protocole utilisé pour les opérations de pêche électrique

Le matériel et le protocole employés en 2012 sont également conformes au CCP (voir page suivante) :

Matériel utilisé :

- 1 bateau
- Un alternateur triphasé couplé à un transformateur, délivrant des tensions de sortie de 150 à 1000 V en continu. Le matériel préconisé pour la réalisation des pêches électriques est constitué d'un groupe électrogène couplé à un dispositif de modification et de réglage du signal électrique. Les caractéristiques techniques de ce type de matériel découlent de l'arrêté ministériel du 2 février 1989 pour l'utilisation des installations de pêche à l'électricité et doivent être conforme à la norme CEI 60335-2-86.
- 2 filets droits

Méthodologie :

- Délimitation de la station :

  Chaque station doit mesurer 50m. La longueur de la station doit être mesurée précisément.

  La station doit être isolée le temps de la pêche par deux filets droits (maille 5mm), positionnés à l'amont et à l'aval, et doit être isolée des autres connexions éventuelles.

- Effort de pêche :

  La pêche est réalisée à une anode et une épuisette

- Mise en œuvre :

  La prospection est réalisée en bateau (type zodiac). Afin de ne pas perturber le milieu, le positionnement du bateau n'est pas assuré par un moteur mais à l'aide de deux cordages tenus et manœuvrés par 1 opérateur sur chaque rive (ou par une ligne de vie si la végétation rivulaire est trop dense).

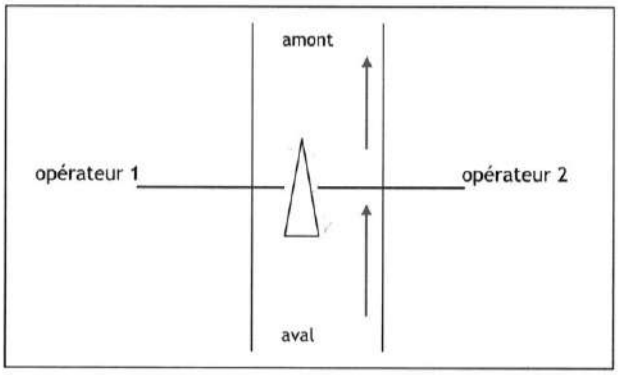

La prospection est effectuée sur les zones rivulaires (sur 1m à partir de la berge) et elle est mise en œuvre en alternant les deux rives jusqu'à couverture totale des 2 rives en respectant les étapes décrites ci-après :

- étape 1 : pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau le long de la berge
- étape 2 : déplacement du bateau sur la berge opposée puis pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau
- progression en alternance le long de chaque berge sur les 50m jusqu'au filet amont en répétant les étapes 1 et 2.
- pêche le long de chaque filet
- deux passages successifs sont à réaliser sur chaque station

Une prospection lente et ciblée le long des berges a ainsi été réalisée (jusqu'à 1 mètre des berges). Ces faciès sont le plus souvent peu profonds et susceptibles d'offrir des abris adaptés pour l'anguille.

Deux passages successifs sont effectués ; la deuxième pêche permettant de visualiser l'efficacité globale de l'opération.

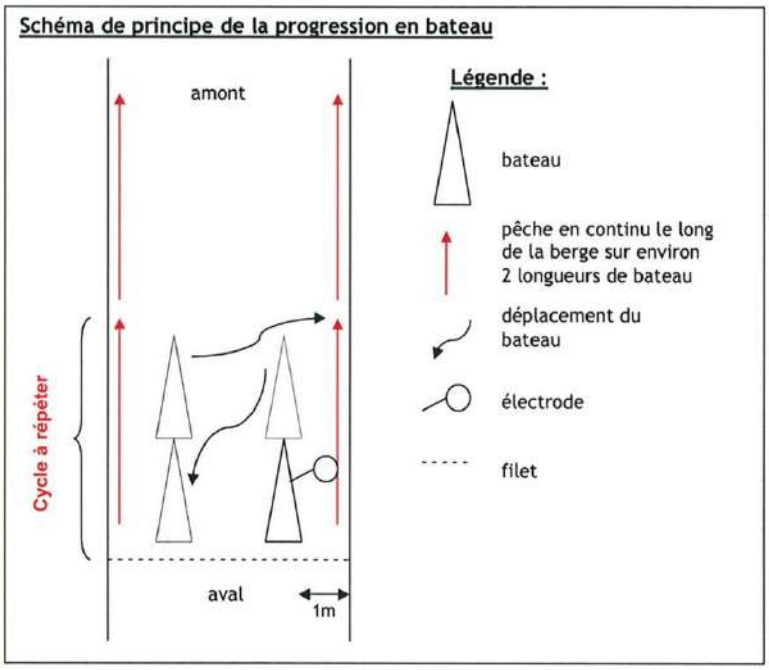

- Moyens humains et organisation des tâches : l'atelier de pêche comprendra au minimum 5 personnes

  - Un porteur d'électrode
  - Un porteur d'épuisette
  - Deux personnes sur la berge guidant le bateau à l'aide des cordages
  - Une personnes préposée à la surveillance de l'opération, chargée de manœuvrer les boutons d'arrêt d'urgence du matériel électrique en cas de besoin

- Sécurité :

L'approche du chantier de pêche doit être interdite à toute personne ne portant pas d'équipements de protection. Il est donc nécessaire d'utiliser un panneau d'avertissement, baliser le chantier, laisser une personne près du générateur, etc... Afin d'améliorer la sécurité du chantier, il est indispensable de prévenir les services gestionnaires, de disposer de moyens de communication rapide (téléphone portable), d'organiser le chantier de manière à ne pas entraver la circulation et de laisser libre l'accès des secours (par exemple à proximité de la mise à l'eau).
Pour certains chantiers [en présence de public (scolaires, etc.) - en bateau - à pied si nécessité de plus d'un enrouleur ou de plus de deux anodes] pouvant entraîner des dispositions de sécurité particulières, le responsable de chantier rédige une étude de sécurité fixant, entre autre, le nombre minimum d'agents nécessaire.

2-4) Protocole utilisé pour l'anguille

Sur l'ensemble des stations échantillonnées, une attention particulière sera portée sur l'espèce anguille. Plusieurs critères biométriques et sanitaires ont été pris en compte :

- Longueur totale L (mesurée en cm),
- Poids (mesuré en g),
- Diamètre horizontal (Dh) et vertical (Dv) de l'œil, et la longueur de la nageoire pectorale mesurés en mm à l'aide d'un pied à coulisse

Ces paramètres permettent notamment de calculer l'**indice oculaire (IO)** selon la formule mise au point par Pankhurst (1982). Cet indice semble être un bon critère externe de caractérisation de l'argenture et est donc représentatif de la maturité sexuelle des anguilles.

La valeur seuil de l'IO permet de caractériser une anguille ayant entamé sa métamorphose d'avalaison. Les individus ayant un IO ≤ 6.5 sont tous considérés comme non migrants. Parmi ces derniers, ceux ayant une taille inférieure à 50 cm sont des mâles ou des femelles et ceux dont la taille est ≥ 50 cm sont des femelles. Les anguilles dont IO > 6.5 sont toutes migrantes ; celles dont la taille est inférieure à 50 cm sont des mâles et celles pour lesquelles la taille est ≥ 50 cm sont des femelles.

$$IO = ((Dh + Dv)/4)^2 \times 3,14/L \times 10$$

Les lésions pathologiques externes des anguilles seront également notées lors de la pêche électrique (voir le tableau ci-dessous avec la description des lésions pathologiques externes des anguilles).

Lésions anatomo-morphologiques	Code	Localisations anatomiques	Code
Absence d'organe	AO	Corps	C
Altération de la couleur	AC	Tête	T
Anus rouge ou saillant	US	Bouche	G
Bulle de gaz	BG	Mâchoire	M
Déformation, difformité	AD	Œil	Y
Erosion	ER	Branchie	B
Etat pathologique multiforme	ZO	Fente branchiale	O
Hémorragie	HE	Nageoire principale	N
Hypersécrétion de mucus	SM	Nageoire pectorale	P
Lésions branchiales :	LB	Nageoire caudale	Q
- nécrose, érosion	NE	Abdomen	A
- kyste	KY	Dos	H
- congestion	CH	Colonne vertébrale	V
Lésions oculaires :	LO	Flanc	F
- hémorragie	HE	Ligne latérale	L
- exophtalmie	EX	Pédoncule caudal	K
- ulcère	UL	Orifice anal	U
- perte d'oeil	AO		
- parasitisme	PA		
Maigreur	AM		
Masses et grosseurs	AG		
Nécrose	NE		
Ulcère (hémorragique)	UH		

Importance des lésions :

Abondance/nombre/degré d'altération (N)	QI	Taux de recouvrement (S^2)	QI
Absence : N = 0	0	Recouvrement nul : $S^2 = 0\%$	0
Abondance/altération faible : N < 3	1	Recouvrement faible : $S^2 < 5\%$	1
Abondance/ altération moyenne: N = 4-6	2	Recouvrement moyen : $S^2 = 5\text{-}10\%$	2
Abondance/ altération forte : N = 7-10	3	Recouvrement fort : $S^2 = 10\text{-}20\%$	3
Abondance/ altération très forte: N = > 10	4	Recouvrement très fort : $S^2 > 20\%$	4

Parasitisme :

Parasitisme externe		Abondance parasitaire (Ab)	QI
Point blanc	PB	Absence	0
Mycose (« mousse »)	PM	Abondance faible	1
Crustacés	PC	Abondance moyenne	2
Hirudinés (*Piscicola geometra*)	PH	Abondance forte	3
Autres	PX	Abondance très forte	4

Exemple :

description	Code pathologique
Anguille sans lésion externe apparente	OOC0
Points blancs sur l'ensemble du corps dont le recouvrement est moyen	PBC2
Hémorragie faible sur la nageoire dorsale	HEN1

3) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal de la Ceinture

3-1) Localisation et descriptif de la station du Canal de la Ceinture

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal de la Ceinture	85	Longeville-sur-Mer	ASA des Marais desséchés de Moricq
Coordonnées X, Y (Lambert II)	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X (amont) : 307 892 Y (amont) : 2 161 144 X (aval) : 307 907 Y (aval) : 2 161 095	2ème catégorie	Pont de la D46	/

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
7,50 m	50 m	0,80 m	0,45 m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
17°C	/	936	Nul	Importante

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	40	Végétation arborescente	Frêne (26), Epine noire (3)	Absence
Rive gauche	0	Absence	Absence	Absence

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris/ nénuphar	Autres
/	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
30%	Potamot crépu, cératophylle sp.	/

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	14/05/12	De 10h05 à 12h00	~~évacuation~~	~~intermédiaire~~	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Cordage.	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 7 575 Heure : 10h05	Compteur : 7 638 Heure : 11h15	280	11
2	Compteur : 7 638 Heure : 11h15	Compteur : 7 683 Heure : 12h00		

Photographies 1 et 2 : Inventaire piscicole sur le Canal de la Ceinture- Pêche réalisée le 14/05/2012

3-2) Résultats bruts

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
CCO	Carpe commune	*Cyprinus carpio*
CAS	Carassin	*Carassius carassius*
SAN	Sandre	*Stizostedion lucioperca*
PES	Perche soleil	*Lepomis gibbosus*
PCH	Poisson chat	*Ictalurus melas*
ANG	Anguille	*Anguilla anguilla*
EPI	Epinoche	*Gasterosteus aculeatus*
GAM	Gambusie	*Gambusia affinis*

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	*Procambarus clarkii*

b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectifs totaux	Effectifs (ind / ha)	Part des effectifs (en %)	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	Part de la biomasse (en %)
Carpe commune	CCO	3	300	0,9	1 757	175,7	26,8
Carassin	CAS	28	2 800	8	3 769	376,9	57,5
Sandre	SAN	50	5 000	14,4	1	0,1	0,0
Perche soleil	PES	6	600	1,8	118	11,8	1,8
Poisson chat	PCH	8	800	2,3	494	49,4	7,6
Anguille	ANG	22	2 200	6,3	395	39,5	6
Epinoche	EPI	211	21 100	60,6	17	1,7	0,3
Gambusie	GAM	20	2 000	5,7	2	0,2	0,0
TOTAL	8	348	34 800	100	6 553	655,3	100
Ecrevisse de Louisiane	*PCC*	*30*			*57*		

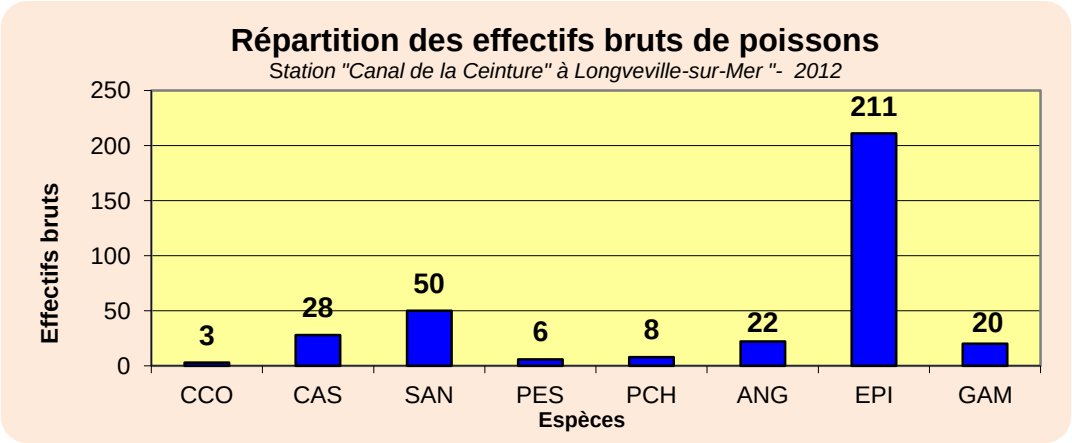

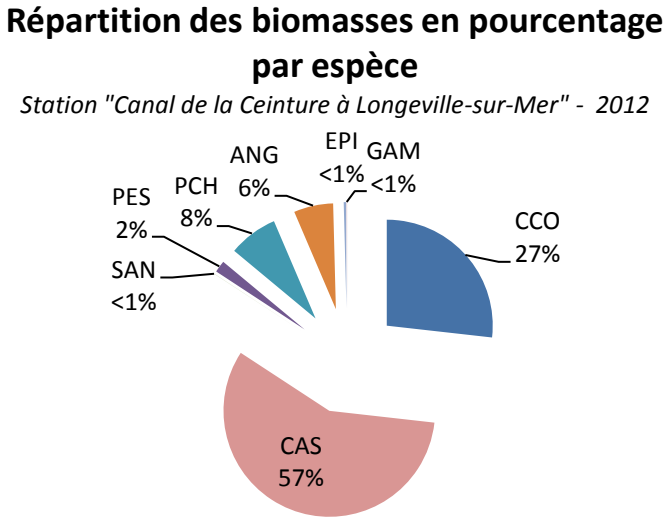

c) <u>Efficacité de la pêche</u>

Effectifs totaux observés sur la station Canal de la Ceinture

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs
CCO	2	1	3
CAS	20	8	28
GAM	13	7	20
EPI	153	58	211
SAN	45	5	50
PCH	4	4	8
PES	5	1	6
ANG	21	1	22
TOTAL	**263**	**85**	**348**
TOTAL Effectifs bruts	**348**		

Sur cette station la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujets capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujets capturés lors du second passage.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	CCO	CAS	SAN	PES	PCH	ANG	EPI	GAM
20								
30			50				211	13
40								7
50								
60								
70								
80								
90				1				
100				2				
110								
120		1		2				
130				1				
140		2			1			
150		2				1		
160		2			1	5		
170		1				2		
180		6			2	2		
200					3	1		
220	1	1			1	3		
240		5				2		
260		2				1		
280		1				1		
300		1				2		
350		4				1		
400								
450	1							
500	1					1		
550								
600								
700								
800								
Total	**3**	**28**	**50**	**6**	**8**	**22**	**211**	**20**

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

e) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 22 anguilles capturées sur cette station.

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*
1	262	23				OOC0
2	205	11				OOC0
3	225	14				OOC0
4	178	10				OOC0
5	155	7				OOC0
6	155	5				OOC0
7	190	6				OOC0
8	158	4				OOC0
9	227	16				OOC0
10	170	6				OOC0
11	155	4				OOC0
12	175	6				OOC0
13	158	7				OOC0
14	215	10				OOC0
15	220	12				OOC0
16	290	25				ERC1
17	150	3				OOC0
18	256	19				OOC0
19	318	31	*	4,1	14,5	ERC1 ; PBC2 hypersécrétion
20	296	29				OOC0
21	475	142	*	6.2	22.9	OOC0

Deuxième passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*
22	165	5				OOC0

*dysfonctionnement du pied à coulisse

3-3) Rappel des caractéristiques de la station "Canal de la Ceinture"

⇨ Station située dans la partie **Marais intermédiaire.**

Cette station se caractérise par une turbidité importante et un fort envasement. La conductivité est également extrêmement forte lors de l'inventaire (936 µS/cm) en lien avec la proximité de la façade maritime. On remarque la présence d'une végétation aquatique submergée (potamot, cératophylle) relativement importante. On observe en rive gauche une ripisylve arborescente discontinue peu dense et vieillissante. On constate une faible diversité d'habitats piscicoles.

Les conditions du milieu sont satisfaisantes (hauteur d'eau, faible ripisylve) pour la bonne réalisation de l'opération.

3-4) Bilan global de l'inventaire

⇨ **Fond faunistique** : Avec 8 espèces différentes, la diversité spécifique observée est moyenne à faible pour un canal situé dans un secteur de marais intermédiaire. Ces résultats confirment la baisse de diversité piscicole globale remarquée dans le Marais Poitevin depuis quelques années. De plus, des espèces à faible intérêt patrimonial dominent le peuplement en place. On note ainsi la présence de 3 espèces susceptibles de créer des déséquilibres écologiques (la perche soleil, le poisson-chat – Voir photographies ci-dessous et l'écrevisse de Louisiane) et des espèces introduites récemment dans nos eaux comme la gambusie.

Photographies 3 et 4 : Perche soleil et poisson-chat, deux espèces prélevées sur la station le 14/05/2012

A l'inverse, on remarque la quasi-absence des cyprinidés (notamment dans les plus communs comme le gardon, le rotengle ou la brème). 4 espèces piscivores carnassières ont été observées sur ce site. Il est à noter l'absence de capture du brochet (espèce repère du contexte de gestion piscicole "Lay aval Marais") et de la perche commune.

⇨ **Effectifs** : Avec plus de 348 individus capturés, les effectifs globaux sont très élevés (34 800 individus à l'hectare). De ce fait, cette station présente la plus forte densité numérique parmi l'ensemble des stations prospectées en 2012. Elle est dominée fortement par l'épinoche (plus de 60% des effectifs totaux) et dans une moindre mesure par le sandre (nombreux alevins), le carassin et l'anguille (voir graphique des répartitions des espèces, page 10). Espèce euryhaline, l'épinoche trouve sur cette station les conditions idéales pour son développement.

On notera également la capture d'un nombre important d'écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*) sur cette voie d'eau (30 individus). Cette espèce contribue probablement aux perturbations du peuplement piscicole en place.

⇨ **Biomasse** : La biomasse des espèces capturées lors de cet inventaire est considérée comme très forte avec 655,3 kg/ha et dominée fortement par le carassin (57%). Là encore, cette station présente la plus forte biomasse rencontrée lors des 6 inventaires réalisés.

3-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Canal de la Ceinture"

Un nombre important d'anguilles a été capturé sur cette station (22 individus). La proximité de la façade côtière explique probablement ce constat. L'efficacité de la pêche est considérée comme très bonne avec une efficacité du premier passage autour de 95% (en prenant en compte la capture de petits individus majoritairement).

Le tableau page suivante présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles en mm	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[	1	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	19	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	1	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	1	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	0	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

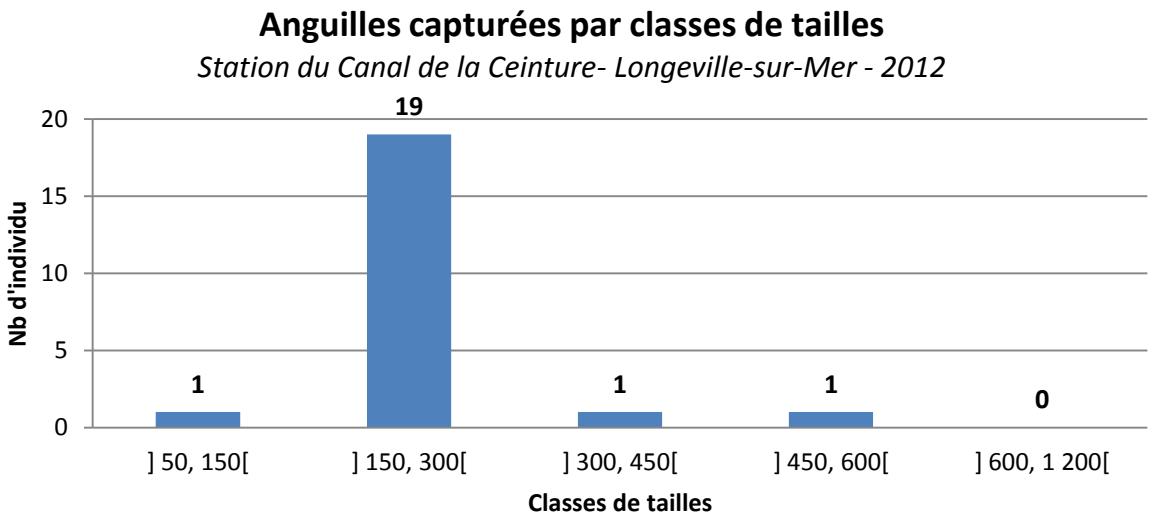

Le groupe de taille "15-30 cm" est le mieux représenté dans les captures ; représentant 86% des effectifs. Toutefois, on retrouve trois individus répartis sur trois autres gammes de tailles. On note ainsi la présence d'un individu considéré comme "Jeune anguille jaune d'au moins 1 été" (classe 50-150). A noter également, la capture d'un individu ayant une taille moyenne de 418 mm et une anguille de grande taille de 475 mm.

4) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal de Booth Bourdin

4-1) Localisation et descriptif de la station du Canal de Booth Bourdin

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Communes	Syndicat
Canal de Booth Bourdin	85	Magnils-Reigners - Chasnais	ASA pour le dessèchement des Marais Mouillés de Luçon
Coordonnées X, Y (Lambert II)	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X (amont) : 326 843 Y (amont) : 2 166 152 X (aval) : 326 842 Y (aval) : 2 166 102	2ème catégorie	Maison	/

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
7,50m	50 m	0,90 m	0,70 m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
18,4°C	/	505	Nul	Importante

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	75%	Végétation arborescente	Frênes, saules blancs – Nombre non déterminés.	Racines et quelques sous berges
Rive gauche	95%	Végétation arborescente et ronciers	Frênes, ronces et épine noire	Racines et quelques sous berges

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocharis/ nénuphar	Autres
/	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
10%	Potamot sp, Polygonum sp.	/

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	14/05	De 14h55 à 16h10	~~évacuation~~	~~intermédiaire~~	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Cordage en rive droite, ligne de vie sur 50m en rive gauche	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 7676 Heure : 14h55	Compteur : 7724 Heure : 15h35	250	9
2	Compteur : 7724 Heure : 15h45	Compteur : 7755 Heure : 16h10		

Photographies 5 et 6 : Vue de la station et Pêche électrique du 14/05/2012 sur le Canal du Booth Bourdin

4-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
GAR	Gardon	*Rutilus rutilus*
GAM	Gambusie	*Gambusia affinis*
PCH	Poisson chat	*Ictalurus melas*
ANG	Anguille	*Anguilla anguilla*

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	*Procambarus clarkii*

b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectifs totaux	Effectifs (ind / ha)	Part des effectifs (en %)	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	Part de la biomasse (en %)
Gardon	GAR	12	1 200	8,8	532	53	17,1
Gambusie	GAM	3	300	2,2	2	0,2	0,06
Poisson chat	PCH	94	9 400	68,6	1 702	170	54,74
Anguille	ANG	28	2 800	20,4	873	87	28,1
TOTAL	4	137	13 700	100	3 109	310	100
Ecrevisse de Louisiane	PCC	20			65		

Photographie 7 : Ecrevisse de Louisiane prélevée le 14/05/2012 sur le Canal du Booth Bourdin

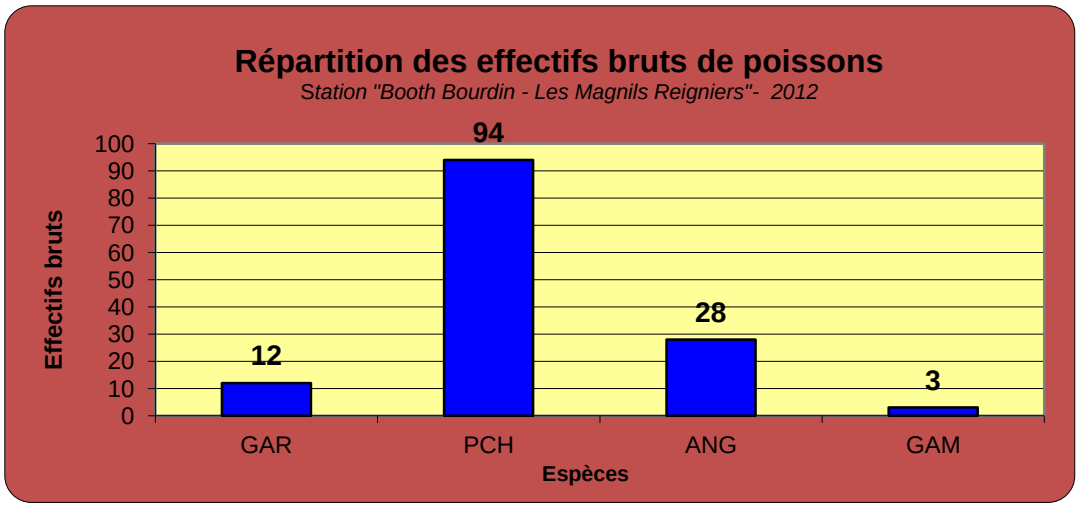

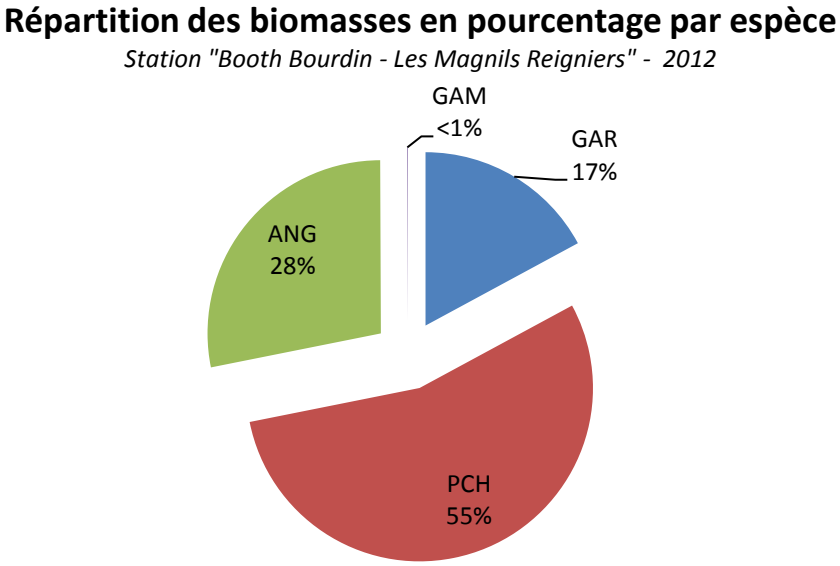

c) <u>Efficacité de la pêche</u>

Effectifs totaux observés sur la station Canal de Booth Bourdin

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs bruts
GAR	12	0	**12**
PCH	75	19	**94**
ANG	24	4	**28**
GAM	0	3	**3**
TOTAL	111	26	**137**
TOTAL Effectifs bruts	**137**		

Sur cette station la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujets capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujets capturés lors du second passage.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	GAR	PCH	ANG	GAM
30				3
40				
50				
60				
70		32		
80				
90				
100				
120		42		
140				
160		20		
180	6		2	
200	6		4	
220			3	
240			3	
260			5	
280			2	
300			1	
350			5	
400				
450				
500			1	
550				
600			1	
650			1	
Total	**12**	**94**	**28**	**3**

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

d) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 28 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
1	190	12				OOC0	
2	225	16				OOC0	
3	245	14				OOC0	
4	205	8				OOC0	
5	166	5				OOC0	
6	200	7				OOC0	
7	185	6				OOC0	
8	210	10				OOC0	
9	250	18				OOC0	
10	260	19				OOC0	
11	558	19	6,53	6,44	26,52	ERC1	5,74
12	190	6				OOC0	
13	225	13				OOC0	
14	206	9				OOC0	
15	265	18				OOC0	
16	251	16				OOC0	
17	273	21				OOC0	
18	324	37				ERC1	
19	316	36				OOC0	
20	256	19				OOC0	
21	308	31				OOC0	
22	332	46				ERC1	
23	470	140	4,07	4,28	21,68	ERC1	2,91
24	610	264	*	6,27	25,70	ERC2	*

Deuxième passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*	
25	176	7				OOC0	
26	290	25				OOC0	
27	240	17				OOC0	
28	305	31				OOC0	

*dysfonctionnement du pied à coulisse

4-3) Rappel des caractéristiques de la station "Canal du Booth Bourdin"

⇨ Station située dans la partie **Marais mouillé**

La station du Booth Bourdin est fortement marquée par l'envasement (le plus important des 6 stations) qui atteint près de 90 cm en début de station. On observe peu de végétation aquatique. La ripisylve, composée essentiellement de frênes et de saules, est dense en rive gauche et discontinue en rive droite. On note de ce fait la présence de quelques zones de caches (racines et sous-berges). On constate également sur cette station l'absence de courant, une turbidité importante et une température de l'eau élevée (la plus élevée parmi les 6 stations prospectées avec 18,4°C).

4-4) Bilan global de l'inventaire

⇨ **Fond faunistique** : Avec 4 espèces différentes observées, la diversité spécifique est considérée sur cette station comme très faible. On note sur cette station la plus faible diversité spécifique observée parmi les 6 stations. Sur les 4 espèces recensées, 2 d'entre-elles sont des espèces introduites : la gambusie et le poisson-chat ; ce dernier étant considéré comme susceptible de créer des déséquilibres biologiques. 1 seule espèce de cyprinidés a été capturée : le gardon. On note ainsi l'absence des poissons les plus communs des zones de marais : carassin, tanche, rotengle… Parmi les espèces carnassières piscivores, aucun brochet (espèce repère du contexte de gestion piscicole "Lay aval Marais") ni perche commune n'a été capturé. La capacité d'accueil du milieu semble altérée (fort envasement, fermeture du milieu), ne contribuant pas à une diversité piscicole importante mais semble être favorable à la présence de l'anguille.

⇨ **Effectifs** : Avec 137 individus capturés (soit 13 700 individus/ha), la densité numérique est très forte et majoritairement dominée par le poisson-chat (près de 70% des effectifs totaux).

On notera également la capture de quelques écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

⇨ **Biomasse** : Avec 310 kg/ha, la biomasse observée sur cette station est considérée comme forte. La biomasse est représentée à plus de 80% par deux espèces : le poisson-chat (55%) et l'anguille (28%).

4-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Canal du Booth Bourdin"

Le nombre d'anguilles observé est important avec 28 individus capturés sur ce site (nombre le plus fort des 6 stations inventoriées). L'espèce représente 20% des effectifs totaux et 28% de la biomasse totale. L'efficacité de pêche pour cette espèce est de l'ordre de 85% de captures pour le premier passage. D'après les résultats obtenus (voir page précédente), 20 anguilles présentent une taille supérieure à 300mm. Au vu de l'indice oculaire (IO), aucun individu n'est considéré comme migrant (IO<6,5).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles en mm	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[	0	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	20	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	5	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	2	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	1	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

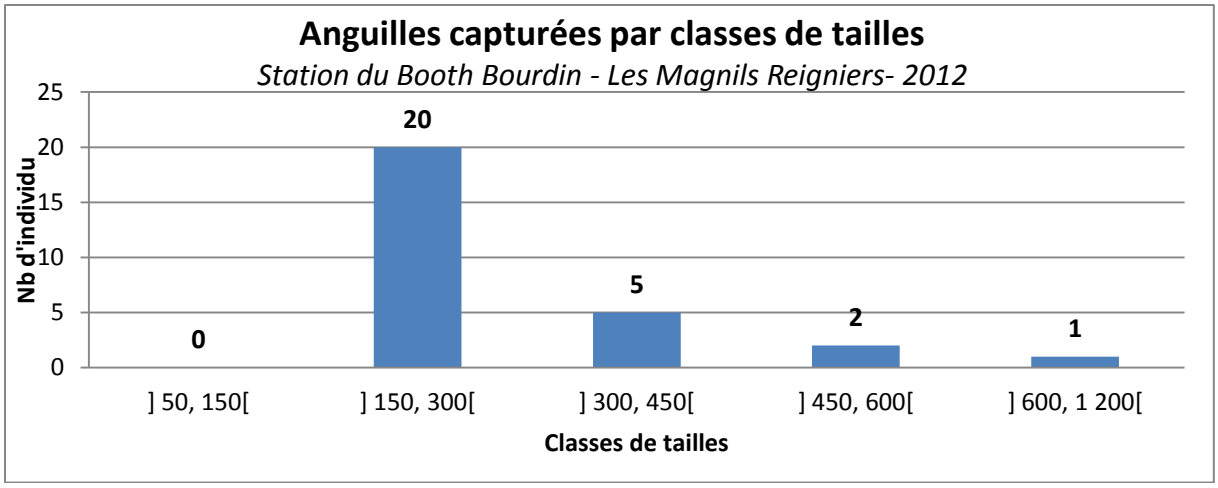

Le groupe de taille "15-30 cm" a un effectif de 20 individus capturés. Toutefois, on note l'absence de jeunes individus d'un an. On observe 8 anguilles adultes sexuellement différenciées dont 3 mesurent plus de 45cm. L'une d'entre-elles mesure plus de 60cm, il s'agit probablement d'une femelle sédentaire.

Photographie 8 : Anguille femelle de 558mm capturée sur le canal de Booth Bourdin

5) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal de Champagné

5-1) Localisation et descriptif de la station du Canal de Champagné

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal de Champagné	85	Champagné-les-Marais	ASA Marais de Champagné
Coordonnées X, Y (Lambert II)	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X (amont) : 332 904 Y (amont) : 2 163 261 X (aval) : 332 957 Y (aval) : 2 163 259	2ème catégorie	/	/

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
8,50m	50 m	1,10m	0,80m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
16,5 °C	/	741	Nul	Appréciable

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	/	/	/	Quelques pieux
Rive gauche	/	/	/	Faible

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris/ nénuphar	Autres
/	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
5%	Potamot sp. Cératophylle sp.	Présence de Jussie (*Ludwigia sp*) – Arrachage manuel régulier du Syndicat Mixte du Marais Poitevin, Bassin de la Vendée – Sèvre - Autize

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	15/05/12	De 10h00 à 10h45	~~évacuation~~	~~intermédiaire~~	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Cordage	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 7755 Heure : 10h00	Compteur : 7995 Heure : 10h20	225	20
2	Compteur : 7995 Heure : 10h25	Compteur : 8235 Heure : 10h45		

Photographies 9 et 10: Inventaire piscicole sur le Canal du Champagné – Pêche réalisée le 15/05/2012

5-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
CCO	Carpe commune	*Cyprinus carpio*
CAS	Carassin	*Carassius carassius*
SAN	Sandre	*Stizostedion lucioperca*
BRB	Brème bordelière	*Blicca bjoerkna*
PCH	Poisson Chat	*Ictalurus melas*
ANG	Anguille	*Anguilla anguilla*
EPI	Epinoche	*Gasterosteus gymnurus*
GAM	Gambusie	*Gambusia affinis*

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	*Procambarus clarkii*

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectifs totaux	Effectifs (ind / ha)	Part des effectifs (en %)	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	Part de la biomasse (en %)
Carpe commune	CCO	2	200	2	1632	163,2	60,9
Carassin	CAS	1	100	1	100	10	3,7
Sandre	SAN	21	2 100	20,8	550	55	20,5
Brème bordelière	BRB	12	1 200	11,9	251	25,1	9,4
Poisson chat	PCH	10	1 000	9,9	10	1	0,4
Anguille	ANG	12	1 200	11,9	129	12,9	4,8
Epinoche	EPI	36	3 600	35,6	5	1	0,2
Gambusie	GAM	7	700	6,9	3	0	0,1
TOTAL	8	101	10 100	100	2 680	268,2	100
Ecrevisse de Louisiane	PCC	*8*			24		

Photographie 11: Deux gambusies femelles prélevées lors de l'inventaire piscicole le 15/05/2012

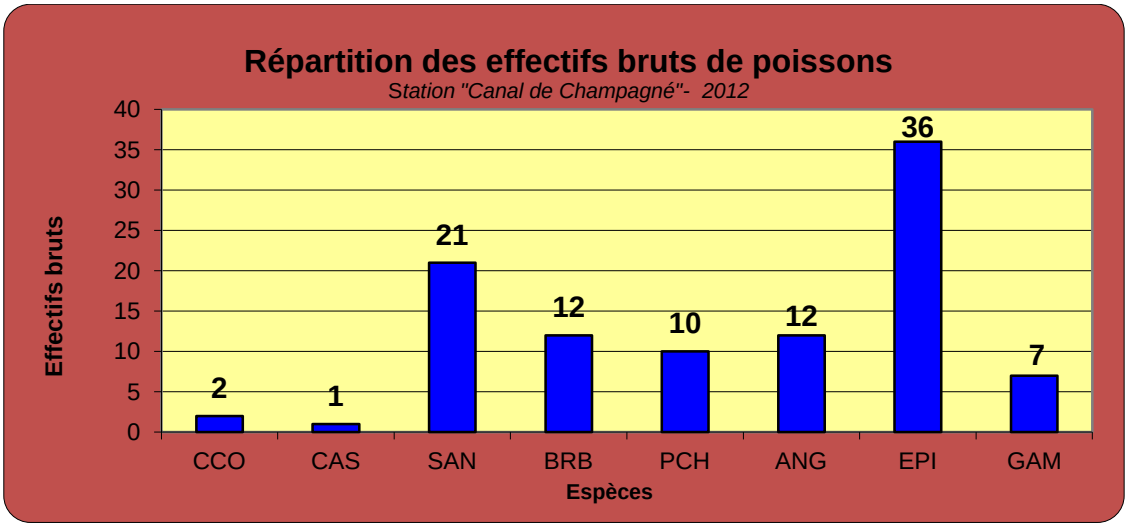

Répartition des biomasses en pourcentage par espèce

Station "Canal de Champagné" - 2012

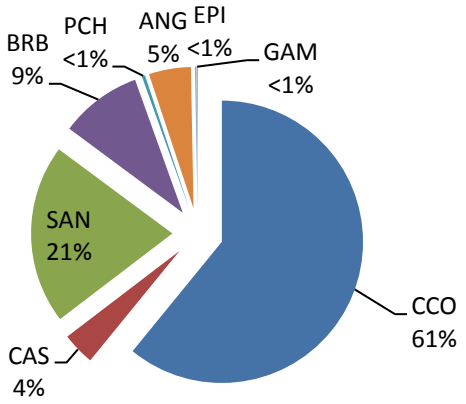

c) <u>Efficacité de la pêche</u>

Effectifs totaux observés sur la station Canal de Champagné

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs bruts
BRB	6	6	**12**
CCO	2	0	**2**
SAN	15	6	**21**
GAM	5	2	**7**
EPI	19	17	**36**
CAS	1	0	**1**
PCH	4	6	**10**
ANG	8	4	**12**
TOTAL	60	41	**101**

TOTAL Effectifs bruts	**101**

Sur cette station la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujets capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujets capturés lors du second passage.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	CCO	CAS	SAN	BRB	PCH	ANG	EPI	GAM
25			15					1
30			5				16	5
40							19	1
50							1	
60					1			
70					1			
80				2				
90				1				
100				1				
110								
120				1	1			
130				1	5	2		
140				1	1			
150					1	1		
160						1		
170				1		1		
180				2				
190				1		2		
200				1				
250		1				3		
300						1		
350	1					1		
400								
450								
500			1					
550								
600	1							
TOTAL	**2**	**1**	**21**	**12**	**10**	**12**	**36**	**7**

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

e) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 12 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
1	240	14				OOC0	
2	155	*				OOC0	
3	150	*				OOC0	
4	236	17				OOC0	
5	164	*				OOC0	
6	229	12				OOC0	
7	260	17				OOC0	
8	125	*				OOC0	

Deuxième passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
9	350	57	*	5,47	18,34	ERC1	1,68
10	182	5				OOC0	
11	185	7				OOC0	
12	122	*				OOC0	

*dysfonctionnements balance et pied à coulisse

5-3) Rappel des caractéristiques de la station "Canal de Champagné"

⇨ Station située dans la partie **Marais desséché**

La station se caractérise par la très faible diversité d'habitats piscicoles. On note l'absence de ripisylve et la faible présence de végétation aquatique (potamot, cératophylle). Le courant est très faible et la turbidité importante. La conductivité reste forte sur ce canal (supérieure à 740 µS/cm). L'envasement est très marqué sur la station avec 80cm en moyenne, l'un des plus forts envasements parmi les 6 stations pêchées.

Au vue de l'absence de ripisylve et de la faible hauteur d'eau, l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Photographie 12 : Station de pêche électrique sur le Canal du Champagné

5-4) Bilan global de l'inventaire

⇨ **Fond faunistique** : On dénombre 8 espèces différentes ce qui est globalement conforme aux attentes sur ce type de station située dans la partie Marais desséché. Plusieurs cyprinidés autrefois très communs dans ces zones de marais (gardon, rotengle …) n'ont pas été capturés lors de cet inventaire. A l'inverse, plusieurs espèces à faible intérêt biologique (comme le poisson chat, la gambusie, le carassin) sont bien présents sur ce site. On note de nouveau sur cette station l'absence du brochet (espèce centrale du contexte de gestion piscicole "Marais Poitevin") et de la perche commune.

⇨ **Effectifs** : La densité numérique est considérée comme très forte avec 10 100 individus à l'hectare. Le peuplement est dominé par l'épinoche (effectifs représentant 35% des effectifs totaux) et le sandre (20% avec présence de nombreux alevins). Espèce euryhaline, l'épinoche trouve des conditions favorables à son développement sur le Canal de Champagné. Les six autres espèces capturées présentent moins de 15 individus.

On notera également la capture de quelques écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

⇨ **Biomasse** : Avec 268,2 kg/ha, la biomasse observée sur cette station est considérée comme forte. Elle est dominée par la carpe commune (représentant 60% de la biomasse totale), au vue de la taille relativement importante des deux individus capturés (344 et 581 mm)

5-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Canal de Champagné"

Avec la capture de 12 individus, l'anguille est assez bien représentée sur cette station. L'efficacité de la pêche est considérée comme bonne avec une efficacité du premier passage de 65%.

Parmi ces dernières, une seule d'entre elles, présente une taille supérieure à 300mm. Au vue de l'indice oculaire (IO), cet individu n'est pas considéré comme migrant (IO<6,5).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[	3	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	8	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	1	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	/	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	/	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

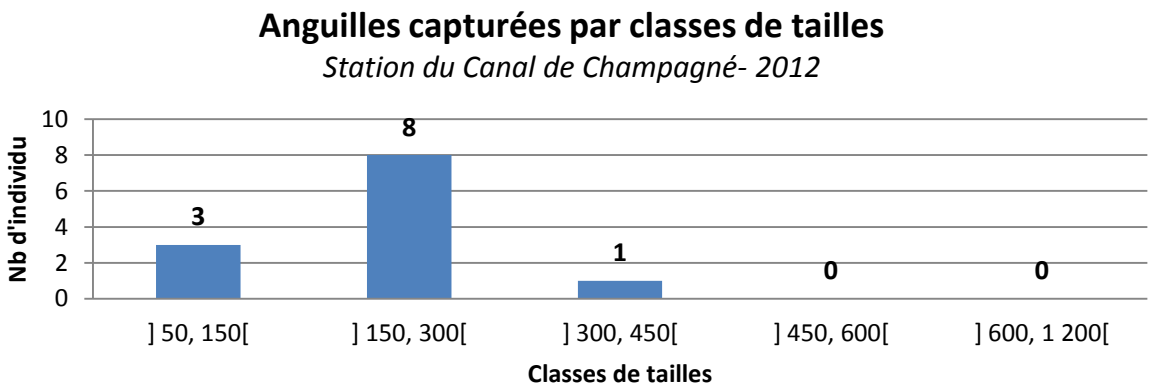

Le groupe de taille "15-30 cm" est toujours le mieux représenté dans les captures. On observe l'absence d'individus d'une taille supérieure à 45 cm. A noter également, la capture de quelques individus (3) dont la taille est comprise entre 50 et 150 mm, correspondant à des anguilles jaunes d'un été. Cette observation est directement à mettre en lien avec la présence proche de la limite de salure des eaux du Canal de Champagné.

6) Résultats de la pêche électrique sur la station du Fossé de la Nette

6-1) Localisation et descriptif de la station du Fossé de la Nette

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Fossé de la Nette	85	Maillé	Syndicat des Marais Mouillés de la Vendée aux vallées de la Sèvre et des Autizes
Coordonnées X, Y (Lambert II)	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X (amont) : 358 219 Y (amont) : 2 154 256 X (aval) : 358 240 Y (aval) : 2 154 214	2ème catégorie	5m en amont de la pompe à nez en rive gauche	10m en aval du pont

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
5 m	50 m	1 m	0,15 m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
17,3°C	/	368	Nul	Importante

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	100%	Végétation arborescente majoritairement + quelques ronciers	Frênes et épine noire	Sous-berges et racines
Rive gauche	< 5%	Végétation arborescente majoritairement + quelques ronciers	Frênes et épine noire	Sous-berges et racines

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocharis/ nénuphar	Autres
/	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
/	/	Présence de Jussie (*Ludwigia sp*) – Arrachage manuel régulier de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	15/05	De 14h35 à 16h15	~~évacuation~~	~~intermédiaire~~	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Lignes de vie rive droite et rive gauche	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 7 779 Heure : 14h35	Compteur : 7 869 Heure : 15h25	300	8
2	Compteur : 7 869 Heure : 15h35	Compteur : 7941 Heure : 16h15		

Photographie 13 : Vue de la station du Fossé de la Nette prospectée le 15/05/2012

Photographie 14 : Aperçu de la pêche électrique organisée le 15/05/2012

6-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
GAR	Gardon	*Rutilus rutilus*
PER	Perche commune	*Perca fluviatilis*
BRO	Brochet	*Esox lucius*
CAS	Carassin	*Carassius carassius*
GRE	Grémille	*Gymnocephalus cernua*
BRB	Brème bordelière	*Blicca bjoerkna*
ROT	Rotengle	*Scardinius erythrophtalmus*
PCH	Poisson chat	*Ictalurus melas*
ANG	Anguille	*Anguilla anguilla*

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	*Procambarus clarkii*

b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectifs totaux	Effectifs (ind / ha)	Part des effectifs (en %)	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	Part de la biomasse (en %)
Gardon	GAR	30	3 000	40,5	120	12	14,5
Perche commune	PER	16	1 600	21,6	182	18	21,9
Brochet	BRO	2	200	2,7	4	0,4	0,5
Gremille	GRE	3	300	4	14	1	1,7
Carassin	CAS	2	200	2,7	125	13	15
Brème bordelière	BRB	2	200	2,7	8	0,8	1
Rotengle	ROT	1	100	1,4	22	2	2,7
Poisson chat	PCH	15	1 500	20,3	275	28	33,1
Anguille	ANG	3	300	4,1	80	8	9,6
TOTAL	9	74	7 400	100	830	83,2	100
Ecrevisse de Louisiane	*PCC*	*1*			*8*		

Photographies 15 et 16 : Brocheton (à gauche) et grémille (à droite) capturés lors de l'inventaire piscicole le 15/05/2012

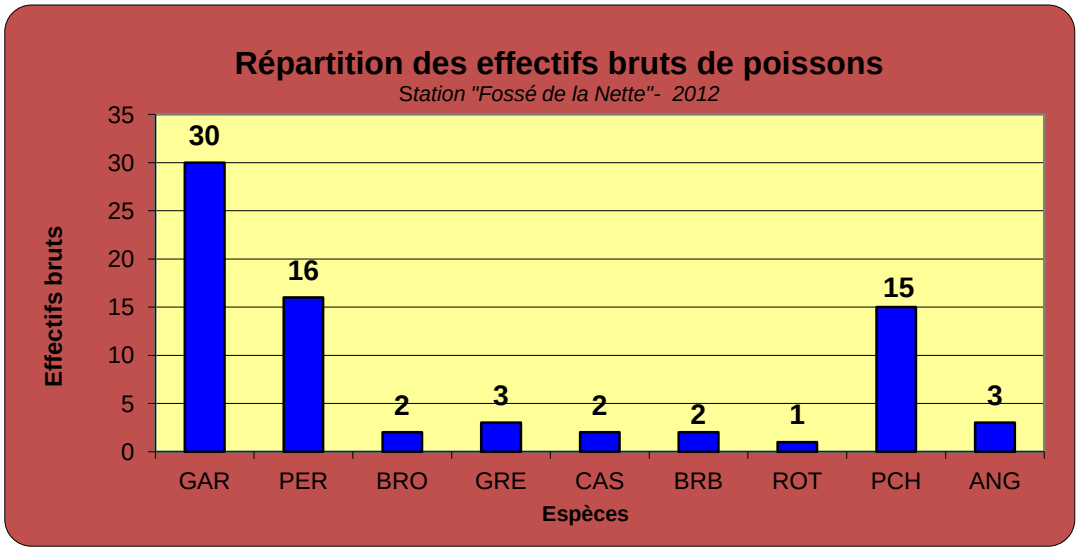

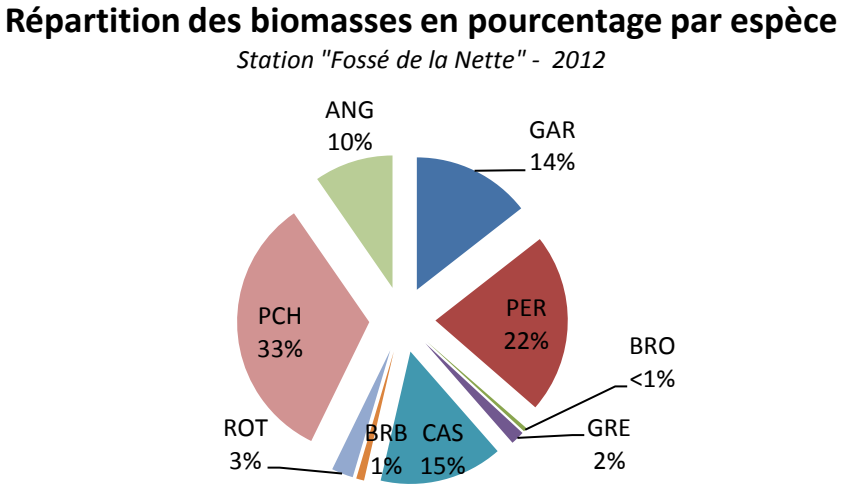

c) <u>Efficacité de la pêche</u>

Effectifs totaux observés sur la station Fossé de la Nette

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs bruts
GAR	26	4	**30**
PER	12	4	**16**
BRO	1	1	**2**
GRE	1	2	**3**
CAS	2	0	**2**
BRB	2	0	**2**
ROT	1	0	**1**
PCH	14	1	**15**
ANG	3	0	**3**
TOTAL	62	12	**74**
TOTAL Effectifs bruts	**74**		

Sur cette station, la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujets capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujets capturés lors du second passage.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	GAR	PER	BRO	GRE	CAS	BRB	ROT	PCH	ANG
20									
30									
40									
50									
60	27								
70									
80		1	2			1			
90		4		1					
100		6		1		1			
110		1		1				2	
120								4	
130		1						4	
140	1	2			1			3	
150	1						1	2	
160	1								
170									
180									
200					1				
220		1							
240									
260									1
280									
300									
350									2
400									
450									
500									
550									
600									
700									
800									
Total	**30**	**16**	**2**	**3**	**2**	**2**	**1**	**15**	**3**

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

e) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 3 anguilles capturées sur cette station. L'efficacité de la pêche est considérée comme très bonne avec une efficacité du premier passage de 100%.

Anguilles capturées - Premier passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
1	341	36	4,2	4,82	14,12	ERC2	4,7
2	251	14				OOC0	
3	310	30				ERC2	

6-3) Rappel des caractéristiques de la station "Fossé de la Nette"

⇨ Station située dans la partie **Marais mouillé**

La station du Fossé de la Nette se caractérise par la présence d'une végétation rivulaire très dense. L'ombrage est de ce fait important et la végétation aquatique absente. On note la présence de caches formées par le système racinaire et les sous-berges.

La densité de la ripisylve a représenté une contrainte importante dans le déroulement de l'opération.

6-4) Bilan global de l'inventaire

⇨ **Fond faunistique** : Avec 9 espèces différentes, la diversité spécifique est considérée comme moyenne à intéressante. Le nombre d'espèces observées sur cette station est le plus élevé parmi les 6 stations inventoriées. Plusieurs cyprinidés ont été capturés : gardon, rotengle, brème bordelière… 5 espèces carnassières piscivores sont également présentes dont le brochet avec la capture de deux brochetons. Des zones favorables à sa reproduction sont donc présentes à proximité de cette station. On notera la présence de 2 espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques : le poisson-chat et l'écrevisse de Louisiane.

⇨ **Effectifs** : Avec 7 400 individus à l'hectare, la densité numérique est qualifiée de forte. Elle est notamment dominée par 3 espèces : le gardon, la perche commune et le poisson-chat. Toutefois, plus des deux tiers des espèces présentent moins de 5 individus, montrant la fragilité du peuplement en place.

On notera également la capture d'une écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

⇨ **Biomasse** : Avec 83,2 kg/ha, la biomasse observée sur cette station est considérée comme assez faible. Elle est dominée pour plus d'un tiers par le poisson-chat.

6-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Fossé de la Nette"

Seulement 3 anguilles ont été capturées sur ce site (nombre le plus faible parmi les 6 stations inventoriées) et ceci malgré la présence proche de la Sèvre Niortaise. L'efficacité de pêche pour cette espèce est de 100% de captures pour le premier passage. D'après les résultats obtenus (voir page précédente), 1 anguille présente une taille supérieure à 330m. Au vu de l'indice oculaire (IO), elle n'est pas considérée comme migrante (IO<6,5).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[	0	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	1	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	2	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	/	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	/	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

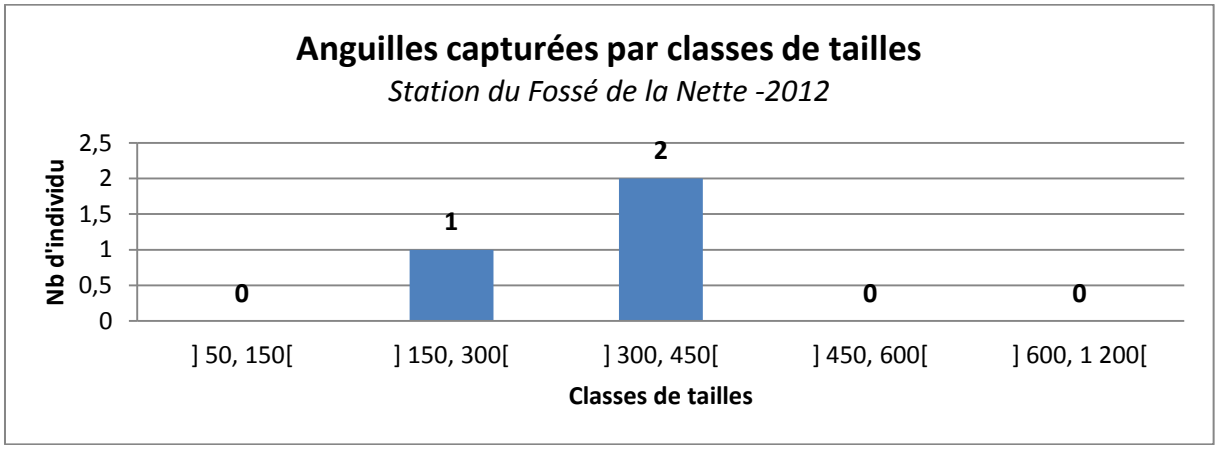

Le nombre d'anguilles capturé étant très faible, on ne peut établir une analyse de la population en place. On observe cependant l'absence de jeunes individus et d'individus de plus de 45 cm.

Photographies 17 : Mesures des diamètres oculaires sur un individu de 341 mm

7) Résultats de la pêche électrique sur la station Conche du Bois Dieu

7-1) Localisation et descriptif de la station Conche du Bois Dieu

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Conche du Bois Dieu	85	Maillezais	Syndicat des Marais Mouillés de la Jeune Autize
Coordonnées X, Y (Lambert II)	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X (amont) : 362 352 Y (amont) : 2 157 586 X (aval) : 362 399 Y (aval) : 2 157 586	2ème catégorie	3 m en aval de la passerelle	Descente à bateau

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
6 m	50 m	1 m	0,7 m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
14,5°C	/	324	Faible	Importante

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	40	Arborescente	Gros frênes têtards	Système racinaire et sous berges
Rive gauche	80	Arborescente	Frênes têtards et peupliers	Système racinaire et sous berges

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris/ nénuphar	Autres
	2% (Lemna minor et Spirodela polyrhiza)	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
/	/	Présence de Jussie (*Ludwigia sp*) – Arrachage manuel régulier de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	16/05	De 10h30 à 12h00	~~évacuation~~	~~intermédiaire~~	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "El 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Ligne de vie en rive droite par la présence d'une végétation rivulaire très dense	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 7941 Heure : 10h30	Compteur : 8026 Heure : 11h15	300	9
2	Compteur : 8026 Heure : 11h20	Compteur : 8141 Heure : 12h00		

Photographie 18 : Inventaire piscicole sur la Conche du Bois Dieu – 16/05/2012

7-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
GAR	Gardon	*Rutilus rutilus*
PER	Perche commune	*Perca fluviatilis*
BRO	Brochet	*Esox lucius*
BRB	Brème bordelière	*Blicca bjoerkna*
PCH	Poisson chat	*Ictalurus melas*
ANG	Anguille	*Anguilla anguilla*
BGG	Black bass à grande bouche	*Micropterus salmoides*

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de Louisiane	*Procambarus clarkii*

b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectifs totaux	Effectifs (ind / ha)	Part des effectifs (en %)	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	Part de la biomasse (en %)
Gardon	GAR	15	1 500	23,4	128	12,8	9,7
Perche	PER	10	1 000	15,6	97	9,7	7,4
Brochet	BRO	4	400	6,3	9	0,9	0,7
Brème bordelière	BRB	1	100	1,6	6	0,6	0,4
Poisson chat	PCH	29	2 900	45,2	826	82,6	62,8
Anguille	ANG	4	400	6,3	246	24,6	18,7
Black bass	BGG	1	100	1,6	4	0,4	0,3
TOTAL	7	64	6 400	100	1 316	131,6	100
E. de Louisiane	PCC	15			15		

Photographies 19 et 20 : Jeune black bass (à gauche) et brocheton (à droite) capturés lors de l'inventaire piscicole

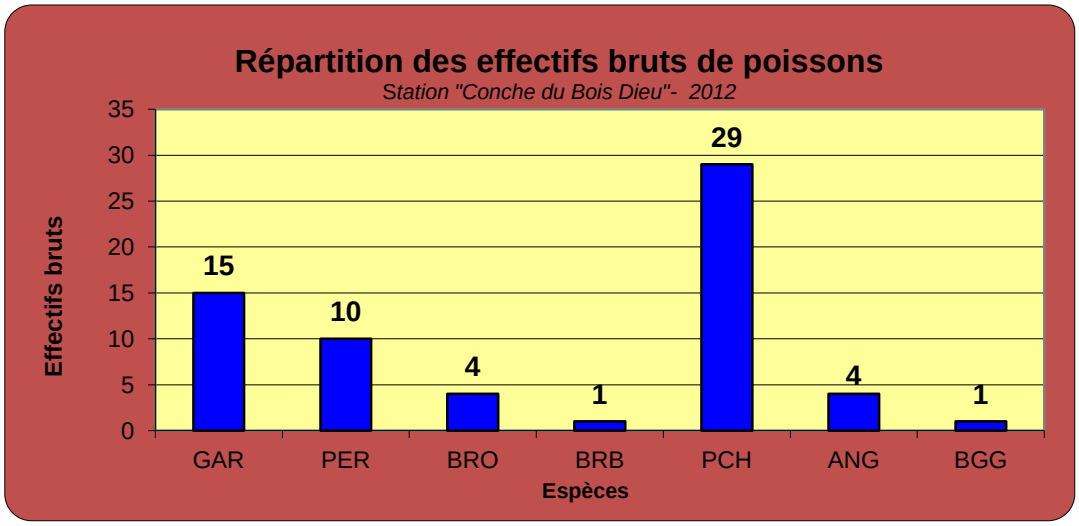

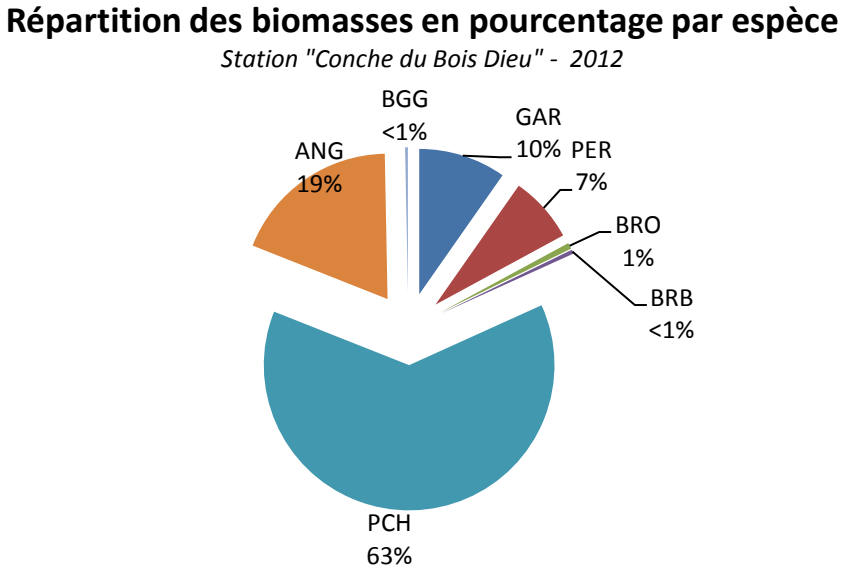

c) Efficacité de la pêche

Effectifs totaux observés sur la station Conche du Bois Dieu

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs bruts
GAR	11	4	**15**
PER	6	4	**10**
BRO	3	1	**4**
BRB	1	0	**1**
PCH	19	10	**29**
ANG	1	3	**4**
BGG	1	0	**1**
TOTAL	42	22	**64**
TOTAL Effectifs bruts	**64**		

Sur cette station la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujets capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujets capturés lors du second passage.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	GAR	PER	BRO	BRB	PCH	ANG	BGG
20							
30							
40							
50							
60			1				
70							
80	2		1				1
90	3	1	1				
100	3	5	1	1	2		
110	3	2			4		
120		1			6		
130	1				3		
140	2				2		
150					3		
160	1				5		
170		1					
180							
200					3		
220					1		
240							
260							
280							
300							
350						3	
400							
450						1	
500							
550							
600							
700							
800							
Total	**15**	**10**	**4**	**1**	**29**	**4**	**1**

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

e) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 4 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	Taille en mm	*Poids en g*	*DO Vertical en mm*	*DO Horizontal en mm*	*Taille pectorale en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
1	330	41	4,12	4	13,51	OOC0	3,4

Deuxième passage

	Taille en mm	*Poids en g*	*DO Vertical en mm*	*DO Horizontal en mm*	*Taille pectorale en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
2	417	121	5,01	5,05	21,71	ERC1	3,9
3	305	38				OOC0	
4	335	46	3,65	3,97	14,19	OOC0	4,7

Photographies 21 et 22 : Récoltes des données biométriques sur une anguille capturée lors de la pêche électrique sur la station « Conche du Bois Dieu »

7-3) Rappel des caractéristiques de la station "Conche du Bois Dieu"

⇨ Station située dans la partie **Marais mouillé**

Cette station se caractérise par une végétation rivulaire composée de frênes têtards en majorité. La ripisylve est très dense et continue en rive gauche (bord de route) et peu développée en rive droite (praire). Les habitats piscicoles sont essentiellement composés du système racinaire et de la sous-berge formés par la ripisylve. La végétation aquatique est à l'opposée très peu développée sur cette station. L'écrevisse de Louisiane a vraisemblablement un impact sur cette dernière.

Les conditions de pêche sont correctes.

7-4) Bilan global de l'inventaire

⇨ **Fond faunistique** : 7 espèces différentes ont été capturées, ce qui restent faibles pour ce type de station. Plusieurs espèces auparavant abondantes dans cette zone de marais ne sont plus observées : le rotengle, la tanche, la carpe… Sur les 7 espèces présentes, 5 sont des espèces carnassières piscivores. On notera ainsi la capture du brochet (capture de 4 alevins de l'année) et du black bass (issu d'alevinages à proximité de l'AAPPMA locale). Le peuplement piscicole en place est très perturbé avec la dominance notamment d'espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques : le poisson chat et l'écrevisse de Louisiane.

⇨ **Effectifs** : Avec 6 400 poissons capturés / ha, les effectifs globaux sont considérés comme fort. Le peuplement est essentiellement dominé par une nouvelle fois, le poisson chat (45%) et dans une moindre mesure par le gardon (23%) et la perche commune (15%). On note également la présence de 4 espèces marginales sur la station dont l'anguille (présentant moins de 5 individus capturés) et 2 autres espèces de carnassiers : le black bass et le brochet. Le peuplement en place montre une très forte fragilité. L'impact des fortes populations d'écrevisse de Louisiane est probable vis à vis de l'accueil des espèces piscicoles sur cette voie d'eau.

⇨ **Biomasse** : La biomasse observée est de 131,6 kg/ha. Elle est considérée comme assez faible et toujours dominée à plus de 60% par le poisson chat. Aucun individu adulte de brochet ou de black bass n'a été capturé sur cette station lors de cet inventaire.

7-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Conche du Bois Dieu"

Seules 4 anguilles ont été capturées sur cette voie d'eau, ce qui en fait l'une des stations où le nombre d'individus est le plus faible. L'impact des fortes densités d'écrevisse de Louisiane sur la faible présence de l'anguille sur ce secteur peut être évoqué. L'efficacité de la pêche vis à vis de cette espèce est également faible. D'après les résultats obtenus (voir page précédente), 2 anguilles présentent une taille supérieure à 330m. Au vu de l'indice oculaire (IO), aucun individu n'est considéré comme migrant (IO<6,5).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[	0	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	0	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	4	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	0	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	0	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

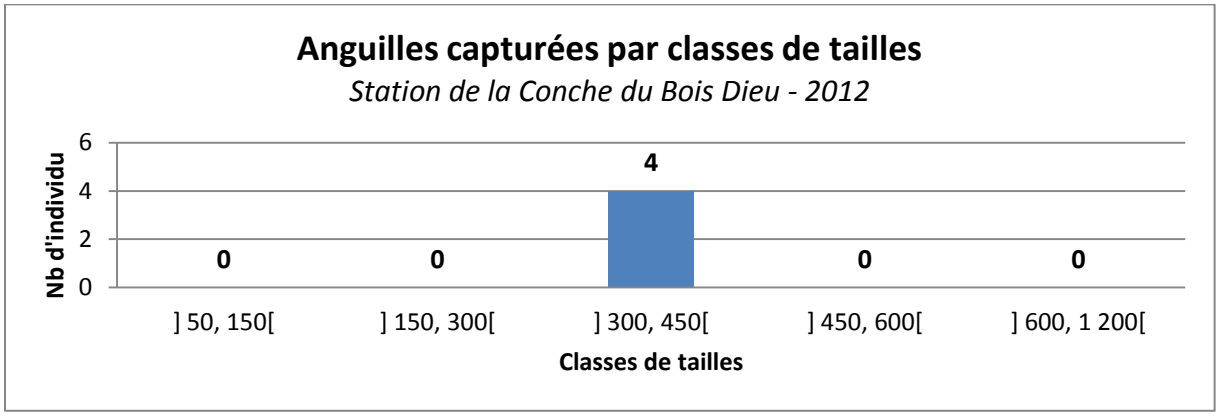

Au vue du faible effectif prélevé, il est difficile d'établir une analyse de la population en place. Une seule classe de taille est représentée (300 à 450mm), représentant les anguilles sexuellement différenciées.

8) Résultats de la pêche électrique sur la station du Bief des Nattes

8-1) Localisation et descriptif de la station du Bief des Nattes

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Communes	Syndicat
Bief des Nattes	85	BOUILLE-COURDAULT - BENET	Syndicat des Marais Mouillés de la Vendée aux vallées de la Sèvre et des Autizes
Coordonnées X, Y (Lambert II)	**Statut**	**Point caractéristique amont**	**Point caractéristique aval**
X (amont) : Y (amont) : X (aval) : Y (aval) :	2ème catégorie	/	/

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
5m	50 m	1,10m	0,20m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
17,5 °C	/	530		

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	90%	Arborescente	Frênes	Système racinaire et sous-berge
Rive gauche	60%	Arborescente	Frênes	Système racinaire et sous-berge

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris/ nénuphar	Autres
/	/	/	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
/	/	Présence de Jussie (*Ludwigia sp*) – Arrachage manuel régulier de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2012	16/05/12	De 15h10 à 16h30	~~évacuation~~	~~intermédiaire~~	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Cordage et ligne de vie en rive droite	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 8141 Heure : 15h10	Compteur : 8192 Heure : 16h00	300	8
2	Compteur : 8192 Heure : 15h50	Compteur : 8232 Heure : 16h30		

Photographies 23 et 24 : Inventaire piscicole sur le Bief des Nattes – Pêche réalisée le 16/05/2012

8-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
GAR	Gardon	*Rutilus rutilus*
PER	Perche commune	*Perca fluviatilis*
BRO	Brochet	*Esox lucius*
PCH	Poisson Chat	*Ictalurus melas*
ANG	Anguille	*Anguilla anguilla*
EPI	Epinoche	*Gasterosteus aculeatus*

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	*Procambarus clarkii*

b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectifs totaux	Effectifs (ind / ha)	Part des effectifs (en %)	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	Part de la biomasse (en %)
Gardon	GAR	15	1 500	21,2	114	11,4	7,51
Perche commune	PER	3	300	4,2	18	1,8	1,19
Brochet	BRO	4	400	5,6	74	7,4	4,87
Poisson Chat	PCH	39	3 900	54,9	536	53,6	35,30
Anguille	ANG	9	900	12,7	776	77,6	51,10
Epinoche	EPI	1	100	1,4	0,5	0,05	0,03
TOTAL	6	71	7 100	100	1518,5	151,85	100
Ecrevisse de Louisiane	PCC	*46*			*157*		

Photographie 25 et 26 : Gardon (à gauche) et brochet (à droite) capturés lors de l'inventaire piscicole du 16/05/2012, sur le Bief des Nattes.

c) Efficacité de la pêche

Effectifs totaux observés sur la station du Bief des Nattes

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs bruts
GAR	9	6	**15**
PER	0	3	**3**
BRO	3	1	**4**
PCH	34	5	**39**
ANG	7	2	**9**
EPI	0	1	**1**
TOTAL	53	18	**71**

TOTAL Effectifs bruts	**71**

Sur cette station la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujets capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujets capturés lors du second passage.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	GAR	PER	BRO	PCH	ANG	EPI
25						1
30						
40						
50						
60						
70	1		2			
80						
90	5	1	1	27		
100	4					
110	2	2				
120	2			2		
130				6		
140				1		
150						
160				2		
170				1		
180						
190						
200	1					
250					1	
300			1		1	
350						
400					1	
450					3	
500					3	
550						
600						
TOTAL	**15**	**3**	**4**	**39**	**9**	**1**

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

e) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 9 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
1	215	11				OOC0	
2	484	144	4,56	4,37	18,92	ERC2	3,23
3	436	77	4,62	4,28	20,28	ERC2	3,57
4	440	75	5,10	5,30	19,91	ERC2	4,82
5	485	120	5,04	4,84	19,75	ERC1	3,95
6	490	153	4,77	5,84	22,81	ERC2	4,51
7	282	23				ERC1	

Deuxième passage

	Taille *en mm*	*Poids* *en g*	*DO Vertical* *en mm*	*DO Horizontal* *en mm*	*Taille pectorale* *en mm*	*Code pathologique*	*Argentée (IO)*
8	368	54	3,39	4,25	13,16	OOC0	3,11
9	446	119	5,61	4,72	20,06	OOC0	4,70

8-3) Rappel des caractéristiques de la station "Bief des Nattes"

⇨ Station située dans la partie **Marais Mouillé.**

Cette station se caractérise par une végétation rivulaire dense composée de frênes têtards en majorité. Le ripisylve est très dense et continue en rive gauche. Elle est beaucoup plus dispersée en rive droite. Les habitats piscicoles sont essentiellement composés du système racinaire et de la sous-berge formés par la ripisylve attenante à cette voie d'eau. La végétation aquatique est à l'opposé très peu développée. L'incidence de la présence de l'écrevisse de Louisiane sur cette végétation est probable.

Les conditions de pêche sont correctes lors de la pêche électrique réalisée le 16/05/2012.

Photographie 27 : Station de pêche électrique sur le Bief des Nattes

8-4) Bilan global de l'inventaire

⇨ **Fond faunistique** : On dénombre lors de cet inventaire, 6 espèces différentes ce qui reste faible pour ce type de station. Plusieurs cyprinidés n'ont pas été capturés en 2012 : la tanche, le rotengle, la brème… A l'inverse, les espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques (poisson-chat, écrevisse de Louisiane) dominent fortement le peuplement en place. Ceci démontre une qualité piscicole extrêmement dégradée avec la disparition des espèces les plus sensibles. On notera toutefois, la capture de 4 brochetons. Le brochet arrive encore à se maintenir sur ce secteur.

⇨ **Effectifs** : Les effectifs globaux sont forts avec 7 100 individus/ha. Le peuplement est dominé par le poisson-chat (effectifs représentant près de 55% des effectifs totaux) et le gardon (20%). Les quatre autres espèces présentent moins de 10 individus démontrant une fragilité du peuplement en place.

Photographie 28 : Poisson-chat prélevé lors du sondage piscicole sur le Bief des Nattes – Mai 2012

On notera également la capture d'un nombre important d'écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*) : 4 600 individus/ha.

Photographie 29 : Procambarus clarkii prélevée lors du sondage piscicole sur le Bief des Nattes

⇨ **Biomasse** : Avec 151,8 kg/ha, la biomasse observée sur cette station est considérée comme moyenne. Elle est dominée à 50% par l'anguille et 35% par le poisson-chat. Aucun brochet adulte n'a été capturé lors de ce sondage.

8-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Bief des Nattes"

Avec la capture de 9 individus, l'anguille est assez faiblement représentée sur cette station compte-tenu de la diversité des habitats observés. La distance à la mer commençant à être plus importante ainsi qu'une forte compartimentation hydraulique peuvent être une explication à la faible présence de l'anguille sur ce secteur. L'efficacité de la pêche est considérée comme bonne avec une efficacité du premier passage de plus de 75%.

Parmi ces dernières, sept d'entre elles, présentent une taille supérieure à 300mm. Au vue de l'indice oculaire (IO), tous ces individus sont considérés comme non-migrant (IO<6,5).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[	0	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[	2	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[	4	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[	3	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[	/	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

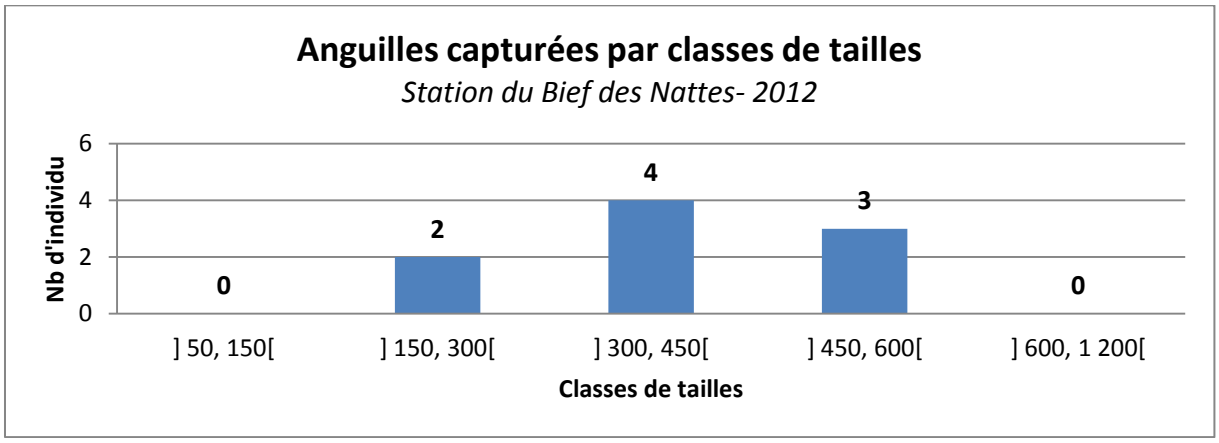

Le groupe de taille "30-45 cm" est le mieux représenté dans les captures. On observe l'absence d'individus d'une taille supérieure à 60 cm. A noter également, l'absence de jeunes individus dont la taille est comprise entre 50 et 150 mm, correspondant à des anguilles jaunes d'un été.

Photographie 30 : Mesure de l'une des anguilles prélevée lors du sondage

9) Bilan des 6 stations inventoriées en 2012

9-1) Bilan global

L'analyse des captures de l'ensemble des 6 stations (partie vendéenne) permet de dégager les caractéristiques suivantes sur les peuplements piscicoles en place :

- **795 poissons** au total ont été capturés avec de fortes variations entre stations (rapport de 1 à 5 par exemple entre le Canal de la Ceinture avec 348 poissons et 64 poissons sur la Conche du Bois Dieu). Les stations situées dans les secteurs de Marais Mouillé présentent de très faibles effectifs (contrairement aux observations d'il y a encore quelques années). Une très forte dégradation des peuplements en place est ainsi remarquée dont les causes devront être précisées (en lien vraisemblablement avec la gestion hydraulique actuelle, les problèmes de qualité de l'eau ou la présence de l'écrevisse de Louisiane). Ce constat est extrêmement inquiétant pour les années à venir.
- Au total, **15 espèces piscicoles** différentes ont été observées (pour un total de 25 espèces depuis la mise en place du réseau anguille du Parc). Des espèces autrefois très communes comme la tanche, n'ont pas été capturées en 2012 sur les 6 stations. La moyenne des diversités spécifiques observées est d'environ 7 espèces par station ; ce qui reste faible avec toutefois d'importantes variations (de 4 à 9 espèces différentes). Les zones de marais mouillé prospectées en 2012, ne montrent pas plus de diversité piscicole que les zones de marais desséché ou intermédiaires, malgré des habitats souvent plus diversifiés. Seul le brochet fait exception : sa présence, et notamment exclusivement des brochetons, n'a été remarqué que sur les stations en marais mouillé, montrant la présence de micro-frayère fonctionnelle.

Le tableau et le graphique suivants présentent les occurrences des captures observées sur les 6 stations :

	Canal de la Ceinture	Canal Booth Bourdin	Canal de Champagné	Fossé de la Nette	Conche du Bois Dieu	Bief des Nattes	% occurrence
ANG*	22	28	12	3	4	9	100
PCH*	8	94	10	15	29	39	100
GAR		12		30	15	15	67
PER*				16	10	3	50
BRB			12	2	1		50
GAM	20	3	7				50
CAS	28		1	2			50
BRO*				2	4	4	50
EPI	211		36			1	50
CCO	3		2				33
SAN*	50		21				33
ROT				1			16
PES*	6						16
GRE*				3			16
BBG*					1		16
Nombre d'espèces piscicoles (dont carnassiers-piscivores)	8 (4)	4 (2)	8 (3)	9 (5)	7 (5)	6 (4)	
Ecrevisses	PCC	PCC	PCC	PCC	PCC	PCC	

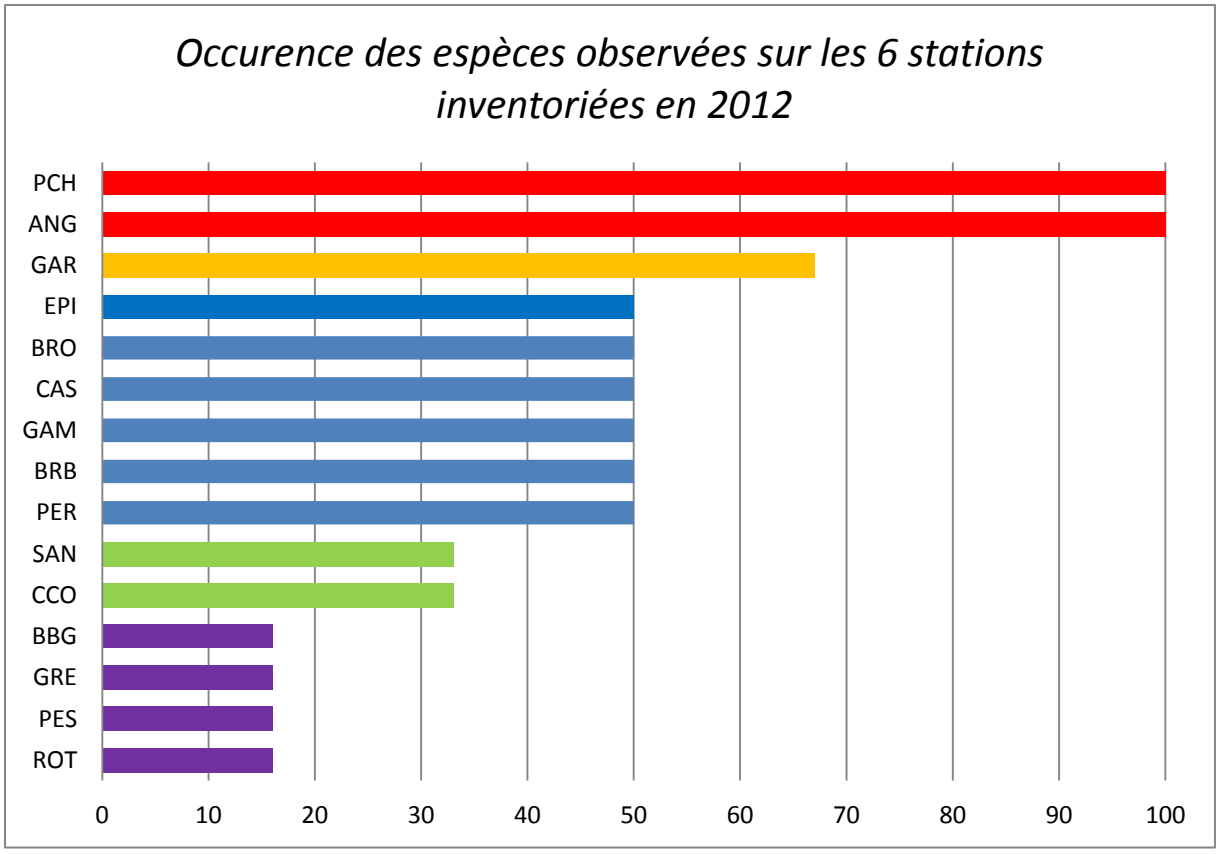

- L'anguille et le poisson-chat sont les 2 espèces permanentes dans la campagne 2012 (occurrence égale à 100%). Il semble également, au vu des données depuis 2002, que seule l'anguille ait quasiment toujours été capturée sur toutes les stations et tous les ans (occurrence de 99% jusqu'en 2011 sur l'ensemble des stations du Marais Poitevin).
- A l'inverse, la capture de grémille, black-bass, perche-soleil et rotengle est beaucoup plus rare (présence seulement sur 1 station).
- Un déficit en cyprinidés est globalement constaté sur les différentes stations. Certaines espèces comme la tanche ou la brème commune n'ont pas été capturées en 2012.
- Le brochet, espèce centrale des contextes piscicoles "Marais Poitevin" et "Lay aval Marais" n'a été observé que sur 3 stations sur 6 et exclusivement dans les zones de marais mouillé (sauf le Canal du Booth Bourdin).
- On note également la présence généralisée de l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), sur l'ensemble des stations (phénomène observé depuis quelques années). L'écrevisse américaine a complètement disparu des secteurs inventoriés.

Photographie 31 : Perche commune, espèce carnassière recensée sur la moitié des stations

9-2) Résultats des pêches électriques pour l'anguille jaune

78 anguilles, d'une taille comprise entre 122 et 610 mm ont été observées sur l'ensemble des pêches. Les graphiques, page suivante, visualisent la structure de taille de toutes ces captures en 2012.

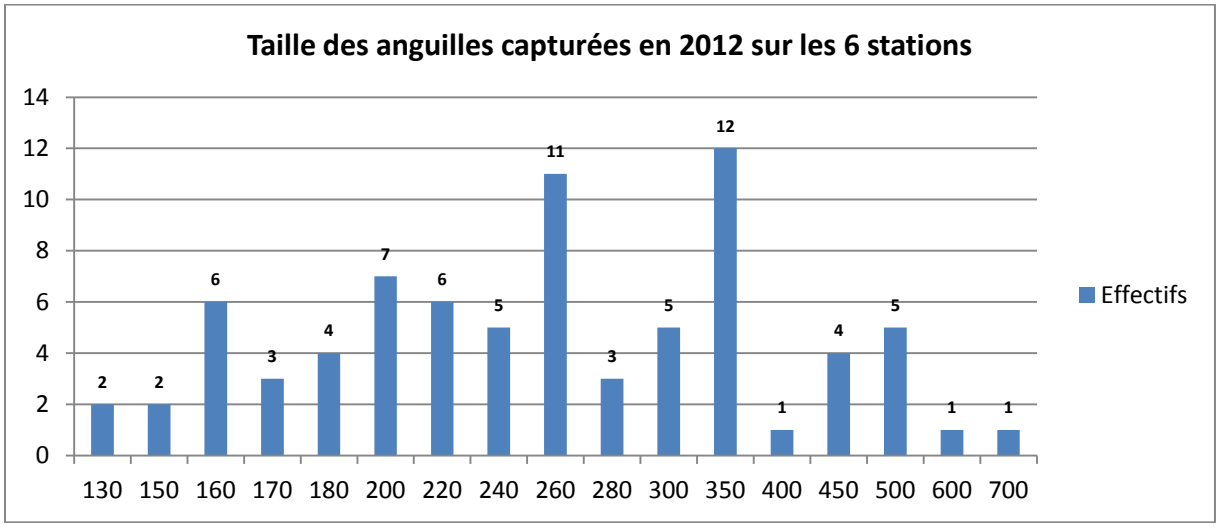

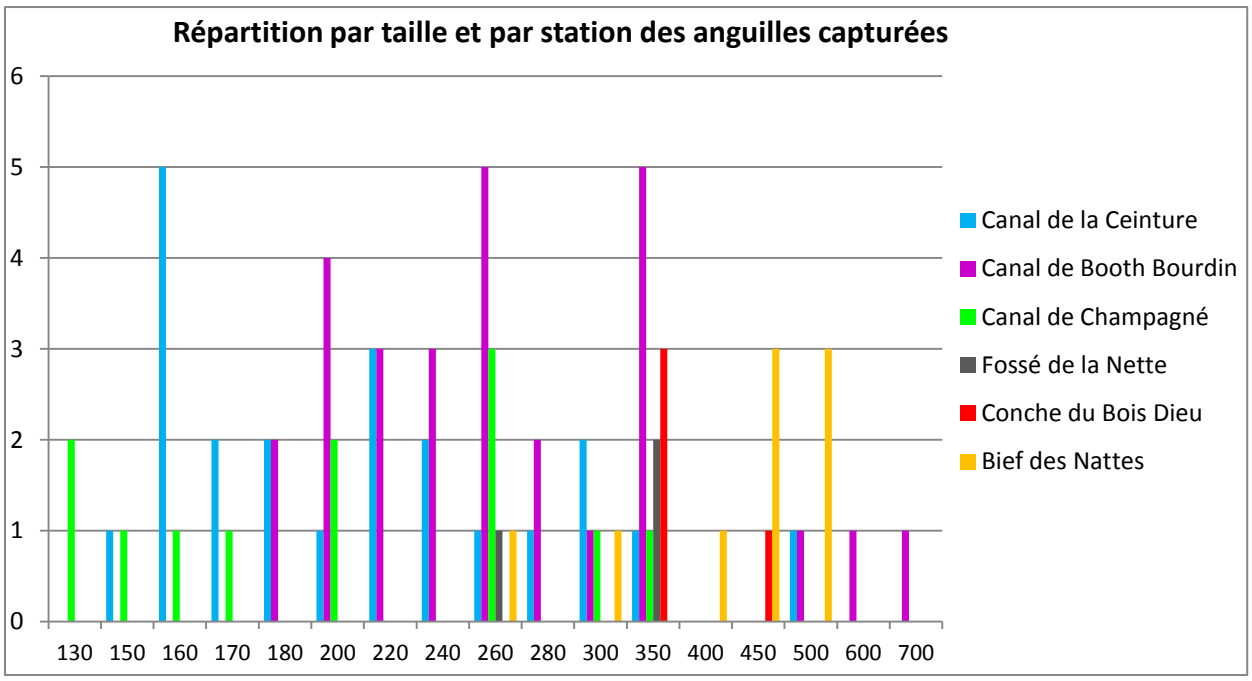

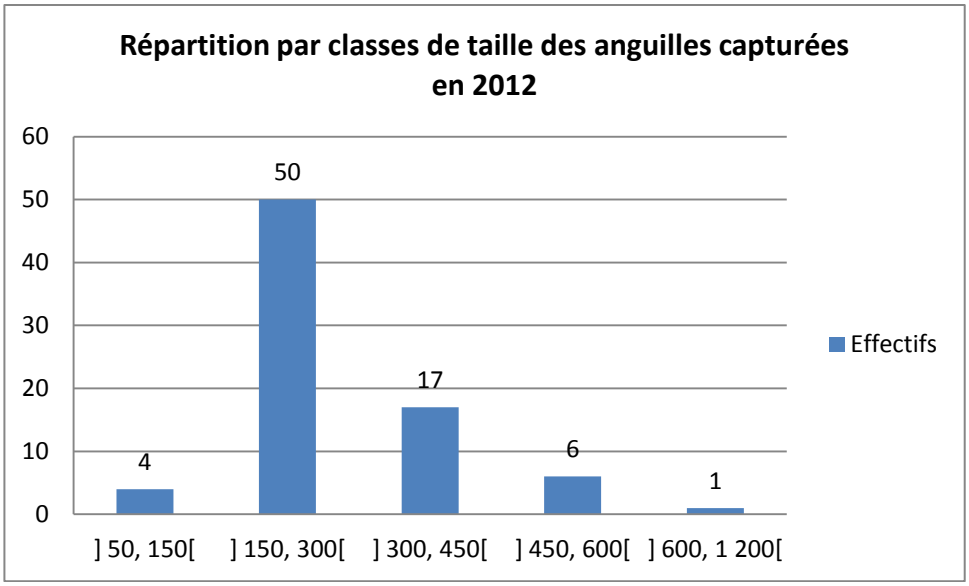

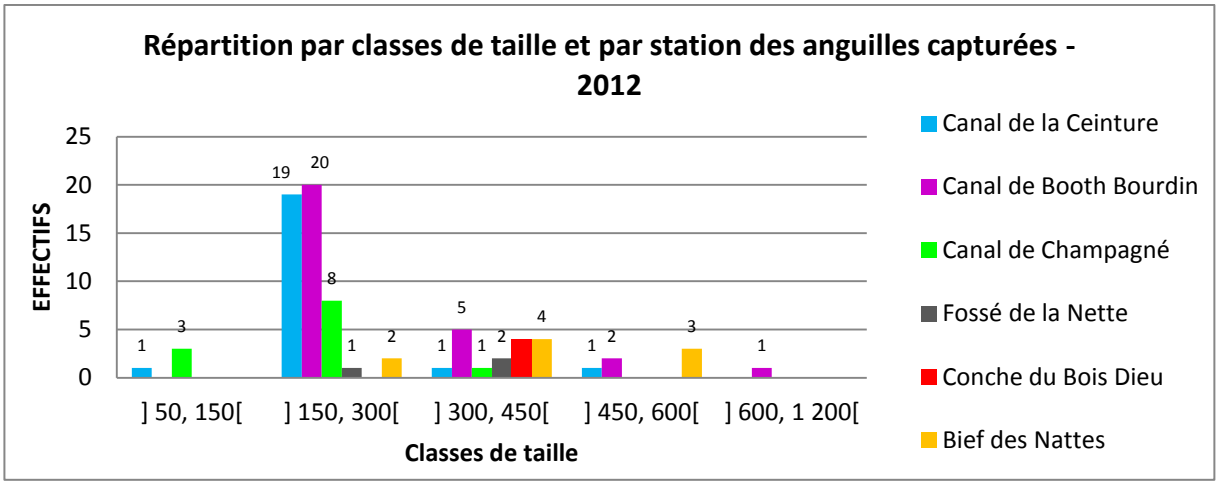

Une grande partie (64%) des individus mesure entre 150 et 300mm ce qui correspond à des anguilles jaunes non sexuellement différenciées d'au moins 2 étés.

Toutes les gammes de tailles sont représentées avec de jeunes individus d'au moins un été (4 individus) et les anguilles sexuellement différenciées (24 individus). Sur les anguilles adultes aucune n'a été identifiée comme migrante, il semblerait que les 4 individus de plus 50 cm soit des femelles sédentaires.

Lésions pathologiques externes des anguilles

Les anguilles capturées (78 individus) sont saines à près de 80%. Elles ne présentent pas d'importantes lésions ou de fort parasitisme. Les quelques lésions décelées sont principalement des érosions faibles (pour 10 individus) ou moyenne (pour 7 individus). Le parasitisme (points blancs principalement) externe ne concerne qu'un seul individu avec une abondance moyenne à forte et liée à une hypersécrétion de mucus.